

24 ANNÉE

JANVIER 1903

No 5

L'Enseignement Primaire

Revue illustrée de l'Ecole et de la Famille

C.-J. MAGNAN

Propriétaire et rédacteur-en-chef.



ANTOINE GERIN-LAJOIE

Littérateur canadien. Né à Yamachiche en 1824. Mort à Ottawa en 1882.

Auteur du roman populaire *Jean Rivard* et du chant patriotique *Un Canadien errant*.

Bonne et heureuse année

L'Enseignement Primaire offre à tous ses lecteurs ses meilleurs souhaits de santé et de bonheur à l'occasion de la nouvelle année. Nous souhaitons à chacun de réaliser, au cours de 1903, ses bons rêves et ses belles espérances.

Notre rôle d'éducatrice — Réparation et résolutions

Que l'examen de notre tâche au regard de l'éternité nous laisse, non dans une crainte anxieuse au sujet de nos fautes passées, mais dans un ardent désir de nous dévouer au bien des élèves. Si nous avons à expier, pensons que la charité rachète beaucoup de péchés.

Répétons aussi cette parole d'un saint religieux : " Il n'y a rien au monde dont je sois autant propriétaire que de Jésus ! Avec un pareil trésor peut-on trembler, quelque dettes qu'on ait ? "

Le Sacré-Cœur nous offre ses mérites infinis, non seulement pour notre expiation personnelle, mais encore pour la réparation des préjudices que nous avons pu causer à d'autres âmes et pour notre secours assuré dans l'avenir. Il ne nous demande que la confiance et la bonne volonté.

Revoir la liste de nos élèves... examen et résolutions. — Vous pénétrer de ce mot de saint François de Sales :

" Je vous ai tout dit en vous disant qu'on n'agit efficacement sur les âmes et qu'on ne les mène à Dieu que par des insinuations suaves. "

Tiré de l'ouvrage : *Pour apprendre du Sacré-Cœur à élever les enfants.* — Aubanel frères (Avignon).

Bienvenue aux " Annales de Notre-Dame du Sacré-Cœur "

Une nouvelle revue vient de faire son apparition à Québec. Les *Annales de Notre-Dame du Sacré-Cœur*, tel est le titre de la jolie et intéressante publication fondée par les Missionnaires du Sacré-Cœur, établis dans la vieille capitale depuis quelques années. Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue aux *Annales* que de saints religieux, obligés de quitter une patrie inhospitalière, offrent au peuple canadien-français.

" Notre-Dame du Sacré Cœur, dit le R. P. Courbon dans son article *A nos associés*, va compter un bulletin de plus, publié en terre canadienne-française. A l'heure où la persécution, là-bas, poussée jusqu'à la folie, s'est abattue sur ses missionnaires qu'on a exilés, sur son sanctuaire qu'on a fermé pour l'y tenir captive, c'est l'heure choisie par Elle pour se manifester plus complètement au Canada et y faire éclater sa puissance. "

Faisons en sorte que les espérances du dévoué missionnaire se réalisent. Il appartient à la Nouvelle-France de réparer, dans la mesure du possible, les fautes de la France ancienne. Plus le pays de nos ancêtres se fera renégat en matières religieuses, plus le nôtre devra redoubler de zèle à l'égard des choses qui intéressent la Foi.

" Les *Annales de Notre-Dame du Sacré-Cœur*, ne seront pas exclusivement scientifiques ni purement littéraires, dit le directeur de la nouvelle revue, mais l'utile et l'agréable y seront mêlés à propos. Par exemple, telle histoire vécue par nos missionnaires d'Océanie dépassera en intérêt les romans les plus dramatiques, et telle autre page sera une étude curieuse et entièrement inédite sur la géographie et l'ethnographie de peuples inconnus. La poésie elle-même, pour chanter Notre-Dame, ne refusera pas son concours. "

L'Enseignement Primaire souhaite un succès complet à sa jeune sœur, les *Annales*, qui a reçu la douce mission de chanter les gloires de Notre-Dame du Sacré-Cœur et de la faire aimer au Canada. Nous sommes convaincu que les institutrices accueilleront cette nouvelle revue avec bonheur.

EDUCATION ET INSTRUCTION

Conférence donnée à Waterloo, comté de Shefford, par M. C.-J. Magnan,
dimanche le 16 novembre 1902 (1)

Mesdames et messieurs,

Le digne président de votre société nationale, M. le Dr Pagé, m'a fait l'honneur de m'inviter à venir vous parler de l'Education et de l'Instruction, et votre vénéré curé, M. Beauregard, a bien voulu m'écrire que j'avais quelque bien à faire en causant avec vous d'un sujet qui a une importance capitale. En présence de ce double témoignage de confiance, je n'ai pas hésité à me rendre à Waterloo, entre deux de mes cours de l'Ecole normale.

Mon entretien sera familier, simple et dépouillé de tout apprêt littéraire.

L'année dernière, j'avais le bonheur d'assister, ici même, à la fondation d'une conférence de charité; dans ce même mois de novembre, à une année de distance, je vous rencontre de nouveau, à l'appel d'âmes généreuses, pour vous entretenir de l'avenir et du bonheur de vos enfants, avenir que vous devez leur donner au moyen de l'éducation et de l'instruction.

Un mot des Cantons de l'Est

Veillez croire, mesdames et messieurs, qu'il m'est infiniment agréable de rencontrer la bonne population des Cantons de l'Est, population valeureuse s'il en fût, pour avoir reconquis à l'influence canadienne-française ce que les écrivains d'autrefois appelaient la *petite province anglaise*, région considérable, comprenant les beaux et riches comtés d'Arthabaska, de Brome, de Compton, de Drummond, de Mégantic, de Missisquoi, de Richmond, de Shefford, de Sherbrooke, de Stanstead et de Wolfe.

L'œuvre accomplie par vos pères et vous-mêmes, chers compatriotes, est immense. En 1831, les onze collèges électoraux dont je viens de parler, ne comptaient que 4,242 Canadiens-français, tandis que la population anglaise s'élevait à 37,964 âmes. En 1891, les rôles sont renversés: les Canadiens-français ont non seulement rejoint leurs concitoyens de langue anglaise, mais ils les ont dépassés et distancés d'une façon étonnante; en cette année-là, le chiffre des nôtres atteint le nombre considérable de 136,319 et celui des Anglais s'élève à 68,634 seulement. Le recensement de 1901 augmente encore la proportion en notre faveur.

Quel triomphe, mesdames et messieurs! Quel magnifique témoignage de vigueur et de moralité à l'adresse de notre race!

(1) Cette conférence a été donnée sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste de Waterloo et au profit des pauvres de cette localité.

Avec l'accroissement de la population, l'influence vint : grâce au patriotisme des hommes d'Etat d'un temps qui n'est pas encore très loin, l'usage de notre code civil fut introduit dans des comtés jusque là fermés au vieux droit français. En 1842, une loi d'éducation, la première qui rendit justice aux catholiques, fut adoptée ; et à peu d'années de là, l'organisation municipale, telle qu'elle existe aujourd'hui, devenait un fait accompli.

Dès lors, la population canadienne-française des Cantons de l'Est se développa sans entraves, jusqu'à son complet épanouissement.

Voilà l'œuvre admirable qu'accomplirent ceux qui n'hésitèrent pas à quitter le grand fleuve, auquel ils tenaient, pour venir ici même, briser "la chaîne anglaise", dont parle feu Mgr Bourget dans une de ses lettres.

Honneur à eux, ces courageux champions de la religion catholique et de l'idée française ! Honneur à vous-mêmes, vaillants descendants, fiers héritiers de ces preux, dignes des temps antiques !

Mais comment expliquer les succès incomparables de notre nationalité au milieu de ces vastes Cantons de l'Est ?— Je vous répondrai sans hésitation : ces succès trouvent leur explication dans l'Éducation religieuse et familiale que nos pères nous ont donnée. Oui, c'est grâce à une éducation profondément chrétienne et catholique, à des traditions d'honneur, de probité et de courage que les premiers pionniers de cette belle partie de notre province sont parvenus à accomplir de grandes choses.

Education et Instruction

L'Éducation, il ne faut pas l'oublier, ne doit pas être confondue avec l'Instruction.

La première est l'art d'exercer, de développer et de fortifier les facultés du corps, de l'esprit et du cœur ; elle a pour but de former l'homme dans l'enfant, au triple point de vue de sa nature physique, intellectuelle et morale.

La seconde est aussi un art, mais un art dont la portée est restreinte au domaine de l'intelligence. En effet, on a défini ainsi l'Instruction : "l'art d'orner l'esprit de connaissances." On entend aussi par instruction ces connaissances elles-mêmes.

Vous le voyez, mesdames et messieurs, l'Éducation, pour être complète, a besoin, de l'Instruction, qui s'adresse spécialement à l'esprit, tandis que la première s'occupe surtout du cœur.

Les personnes dont le cœur est bien formé, mais l'esprit peu cultivé, sont exposées à des déboires dans la vie : "Cœur sans tête fait son propre malheur." Celles, au contraire, qui ont reçu une culture intellectuelle soignée, mais dont l'éducation morale a été négligée, causent souvent des injustices au prochain : "Tête sans cœur fait le malheur des autres."

L'Éducation et l'Instruction sont donc inséparables ; la deuxième n'est qu'une partie intégrante de la première : on la nomme l'Éducation intellectuelle. Ajoutons le développement des facultés du corps, et les trois Éductions nous apparaissent sous leur titre respectif, mais une et indivisible dans leur fin, qui est la formation complète de l'homme. J'ai nommé :

L'Éducation morale, qui a rapport au cœur ; L'Éducation intellectuelle, qui s'applique aux facultés de l'esprit ; enfin l'Éducation physique, qui s'occupe spécialement du corps.

On le comprend facilement, l'Éducation morale est la plus importante. Elle se donne surtout dans la famille et à l'église, où les enfants apprennent de bonne heure à connaître leurs devoirs envers Dieu, envers eux-mêmes et envers le prochain. Mais à l'école aussi, tout en s'efforçant de faire acquérir des connaissances utiles aux enfants, l'instituteur ou l'institutrice, ne doit pas perdre de vue l'éducation morale, sans laquelle l'homme n'est qu'un monstre, abandonné aux caprices des passions.

Quant à l'Éducation physique, je n'y toucherai qu'en passant, car je sais tout l'amour que les parents portent d'ordinaire à leurs enfants. Je ne dirai qu'un mot de l'hygiène, cette science importante qui a pour objet de conserver la santé à ceux qui jouissent de ce bonheur inappréciable, ou d'aider ceux qui l'ont perdue, à la recouvrer. L'hygiène nous apprend que la propreté, l'air pur, du soleil, une alimentation saine et modérée, des exercices corporels suffisants, du sommeil suivant les besoins de l'âge, conservent au corps sa force et sa souplesse.

En vous parlant, dans un instant, des constructions scolaires, j'insisterai particulièrement sur le devoir qui incombe aux municipalités de bâtir des écoles vastes, bien situées, bien aérées et bien éclairées.

L'Instruction

Des trois éducations dont je viens de vous dire un mot, je ne vous entretiendrai, mesdames et messieurs, que de l'Éducation intellectuelle, que l'on nomme communément Instruction.

L'Instruction, nous venons de le voir, s'applique surtout à exercer, à développer et à fortifier les différentes facultés de l'esprit. Mais, pour que l'Instruction soit bonne, il faut qu'elle concoure à l'éducation morale et religieuse et qu'elle n'entrave pas, au contraire, l'éducation physique.

L'instrument dont on se sert pour faire acquérir l'instruction aux enfants, c'est l'*Enseignement*, qui est lui-même l'art de communiquer des connaissances bonnes, belles et utiles.

L'enseignement se donne à l'école, qui doit être (et qui est dans notre catholique province), le prolongement de la famille et le portique du temple.

L'École primaire

L'École ! je viens de prononcer un nom bien cher à ceux qui désirent sincèrement le bonheur de leurs enfants, et qui veulent préparer à notre nationalité des destinées dignes de son passé.

En effet, l'école, l'école primaire j'entends, c'est le lieu où la grande majorité des enfants du peuple vont puiser les notions indispensables à tout homme durant sa vie. C'est là que les enfants des riches et ceux des pauvres vont apprendre à lire, à écrire et à compter ; c'est en cet endroit béni également que ces mêmes enfants ouvrent leur

cœur aux enseignements de la morale chrétienne et qu'ils ornent leur intelligence de connaissances scientifiques proportionnées à leur âge et à leur degré d'avancement. C'est encore à l'école que nos enfants devront s'outiller pour les âpres luttes de la vie ; qu'ils devront se préparer à gagner honorablement leur existence, à se tailler un avenir sans jamais faire d'injustice, sans manquer à l'honneur, sans commettre de bassesses.

L'école primaire mérite donc toute notre attention, tous nos respects, tous nos dévouements.

La loi d'éducation de Québec

Pères et mères de famille, qui me faites l'honneur de m'écouter, vous avez le bonheur de vivre dans un pays où la liberté n'est pas un vain mot ; vous avez le bonheur surtout d'habiter une province où la question scolaire est légalement placée sur le terrain de la justice et du droit.

En vertu de la loi d'éducation de Québec, notre province est divisée, au point de vue scolaire, en municipalités régies par une commission dont les membres, au nombre de cinq, sont élus par les parents des enfants. La loi confère à cette commission des pouvoirs très étendus et lui laisse une liberté presque absolue dans la gouverne des écoles confiées à sa garde.

Sachons apprécier cette liberté si chère aux catholiques, qui ne veulent pas, et avec raison, reconnaître à l'État le droit de leur imposer des obligations dont l'accomplissement serait en opposition aux enseignements de l'Église. Profitons des bienfaits du système scolaire que nos évêques et nos législateurs d'il y a soixante ans ont su conquérir au prix de longues et pénibles luttes.

Mais sachons surtout remplir les devoirs que cette même loi nous impose pour le plus grand bien de l'école primaire, créée dans l'intérêt de tous et de chacun.

Devoirs des Commissions scolaires

Les parents qui veulent sérieusement servir la cause de l'Instruction publique, et partant celle de la jeunesse, doivent commencer par choisir des commissaires sérieusement disposés à faire progresser les écoles de la paroisse. C'est là une question de la plus haute importance. Ces commissaires ont pour mission de faire observer avec honnêteté et intelligence la loi d'éducation. Ils doivent, entre bien d'autres obligations, construire des bâtiments scolaires conformes aux règles de la pédagogie et aux lois de l'hygiène ; enjoliver les alentours de l'école ; meubler la classe et en orner les murs, en vue des besoins de l'enfance et des nécessités de l'enseignement ; engager des institutrices ou des instituteurs compétents, les payer sans mesquinerie, les traiter avec égard, voir au chauffage, au balayage et au lavage des classes et non imposer cette charge au titulaire de l'école ; en un mot, les commissaires sont les mandataires et des pères de famille et de l'État.

Ah ! les commissaires d'écoles qui remplissent les devoirs de leur charge avec générosité et patriotisme, comme il font du bien à leur pays !

En dotant leurs municipalités d'écoles primaires réellement efficaces, ils offrent à toute une jeune génération des moyens d'instruction puissants et faciles.

En bâtissant des écoles confortables, dont le séjour sera agréable aux élèves, ils accomplissent un acte de justice envers l'enfance qui a droit aux égards et aux prévenances des parents.

En pourvoyant chaque école d'un petit terrain entouré d'arbres et orné de plantes et de fleurs, ils inspirent aux enfants l'amour de la vie champêtre.

En confiant les écoles à des instituteurs et à des institutrices dignes de leur haute mission, et en ne reculant pas devant la dépense qu'il faut s'imposer pour s'assurer les services de telles personnes, ils contribuent de la manière la plus intelligente et la plus directe possible à procurer au peuple les bienfaits innombrables d'une bonne instruction primaire.

En visitant les classes au terme de la loi et en distribuant des récompenses bien choisies, ils développent parmi les enfants un esprit d'émulation des plus louables.

Enfin, en faisant leur devoir, simplement leur devoir, les commissaires d'écoles acquièrent des titres nombreux à la reconnaissance de leurs concitoyens.

Devoirs des parents

Lorsque l'organisation scolaire est parfaite dans une paroisse, il reste encore aux parents à profiter des avantages qu'on leur offre. Pour cela, les pères de famille veilleront à envoyer régulièrement leurs enfants à la classe; ils ne craindront pas de s'imposer de légers sacrifices pour assurer à ces derniers une fréquentation scolaire régulière.

Jamais, en présence des enfants, les parents ne se permettront de parler en mal de l'instituteur ou de l'institutrice; ils lui prêteront l'appui de leur influence au lieu de ruiner son autorité.

Et chaque jour, le père ou la mère, le grand frère ou la grande sœur, ne jugeront pas indigne de leur âge ou de leur goût d'assister les enfants au moment où ils écrivent les devoirs ou apprennent les leçons donnés par le maître.

Ah! les devoirs scolaires à la maison paternelle, voilà une belle occasion pour les parents, qui ont vraiment à cœur le succès de leurs enfants, de s'assurer de la valeur de l'instituteur ou de l'institutrice, tout en rendant un immense service à l'un et à l'autre.

Les enfants reviennent chaque soir de la classe avec une courte tâche à remplir.

Eh bien! que la mère prépare une table autour de laquelle ces chers petits s'installeront, en silence, pour écrire ou étudier, à l'abri des taquineries du bébé ou du brouhaha de la cuisine. Que le père lui-même, fort de son autorité, préside, si cela lui est possible, aux travaux intellectuels de ses enfants. Qu'il s'intéresse à ces travaux, explique un problème, fasse lire le cadet ou réciter l'aîné.

Si dans la famille personne n'est en mesure d'aider les enfants avec fruit, au moins, que les enfants sachent que leurs parents tiennent beaucoup à les voir lire dans leurs livres d'école ou à les voir écrire une page indiquée par l'instituteur.

Heureuses et bénies sont les familles où l'œuvre de l'éducation et de l'instruction est poursuivie avec persévérance, douceur et intelligence! Heureux aussi sont les parents qui, sans priver leurs enfants des jeux et des amusements nécessaires au jeune âge, suivent avec amour, jour par jour, semaine par semaine, les progrès de leur petit garçon ou de leur petite fille dans le chemin de l'instruction. Plus heureux encore sont les enfants qui ont de tels parents, car ils ne connaîtront jamais les ennuis, je dirai plus, les souffrances qu'engendre l'ignorance.

Ces enfants fréquenteront la classe avec bonheur, et la scolarité terminée, ils ne relègueront pas leurs livres au grenier, mais continueront à étudier, afin d'exercer avec profit et intelligence le métier ou la profession qu'ils auront embrassé.

Favorisons le vrai progrès

Mesdames et messieurs, je termine ma causerie en vous disant bien haut de ne pas rester immobiles lorsque le progrès vous crie d'avancer.

N'épargnez ni votre argent ni votre temps, quand il s'agit de l'avenir de vos enfants. La religion vous en fait un devoir de conscience et le patriotisme vous le demande. Bâissez de belles maisons d'écoles, en proportion de vos moyens; payez bien et conservez longtemps les bons instituteurs et les bonnes institutrices que vous aurez la chance de rencontrer; ornez les murs de vos classes de portraits historiques, d'emblèmes religieux et de cartes géographiques; voyez à conduire régulièrement vos enfants à la classe, en voiture, s'il le faut, ce n'est pas du temps perdu; surveillez et facilitez, dans de justes limites, les devoirs scolaires à la maison.

En garde contre les fausses théories

Voilà le progrès, le véritable progrès! Et, pour y arriver, il n'est pas nécessaire de révolutionner nos lois, de crier que ça va mal, d'insinuer que si tout n'est pas parfait chez nous en matière d'éducation, c'est la faute du clergé, c'est parce que notre population est trop profondément attachée à ses belles croyances ou à ses chères et vieilles traditions. Non, non, mille fois non! Ce sont là des criailleries mises en circulation dans notre province par des étrangers atteints de la lèpre sociale qui ronge actuellement plus d'un pays de la vieille Europe.

Arrière, ces fausses théories, qui n'ont que trop réussi à détruire ce qu'il y avait de plus noble au cœur d'une nation qui fut jadis la Fille aînée de l'Eglise!

Tout en recherchant avec avidité la lumière et le progrès, ne perdons pas de vue le but à atteindre, qui est pour nous, les fiers tenants du sol canadien, la formation lente mais sûre d'une nation française et catholique, appelée à remplir, en Amérique, dans un lointain avenir, le rôle glorieux que notre ancienne mère-patrie joua antrefois sur l'ancien continent.

Sachons donc avancer courageusement, n'ayons pas peur du progrès, outillons nos fils pour les luttes de demain, mais ne nous écartons pas de la route que les fondateurs de notre nationalité ont tracée.

Le succès, le succès complet est à ce prix.

TRIBUNE PÉDAGOGIQUE

Des méthodes actives.—*L'École française* du 6 novembre dernier contient un intéressant article de notre sympathique confrère parisien, M. Decaux, sur les méthodes actives dans l'enseignement. Voici quelques passages de cette étude :

On entend par méthodes *actives* celles qui, mettant en jeu les facultés de l'enfant, l'obligent en quelque sorte à trouver lui-même, au moins en partie, ce que l'on veut lui enseigner.

Quand nous disons *trouver*, il est évident que nous ne regardons pas la généralité des enfants comme autant de petits Pascals capables d'inventer à leurs moments perdus la géométrie qu'on ne leur a point enseignée ; nous appelons *méthodes actives* celles par lesquelles le maître fait agir l'enfant sous sa direction pour le conduire au but qu'il se propose de lui faire atteindre, et nous les appelons ainsi par opposition aux *méthodes passives* où l'enfant, recevant l'enseignement uniquement par voie d'exposition et de démonstration, doit borner son travail à tâcher de comprendre et surtout à retenir ce qui lui est dogmatiquement imposé. Par l'application des méthodes passives, point d'autre faculté mise en jeu que les facultés intellectuelles et même, pour la majeure partie des jeunes enfants, point d'autre faculté que la mémoire qui donne souvent au maître l'illusion de se voir compris quand l'enfant sait lui répéter exactement ce qu'il a fait étudier dans le manuel ou ce qu'il a dit lui-même, y compris le sens des mots.

Au contraire, les méthodes actives s'appliquent à faire intervenir dans l'acquisition des connaissances toutes les facultés, même les sens ; elles font voir, toucher, expérimenter, en même temps qu'imaginer, raisonner, compter et retenir ; elles procèdent plus par *induction* que par *déduction*, allant de ce que connaît l'enfant à ce qu'il ne connaît pas encore, plutôt qu'elles ne lui font tirer de conséquences d'un principe abstrait ; par *interrogation* que par *exposition*, par *intuition* et par *invention*, que par *démonstration* ; plutôt disons-nous, car le maître bien décidé à *faire agir l'enfant le plus qu'il peut*, sait ramener tous les procédés à ce grand principe, tandis que le maître qui n'en comprend pas la nécessité, peut, au contraire, en appliquant mal les procédés, substituer son action à celle de l'enfant et retomber par là dans les méthodes passives.

Prenons, par exemple, l'application de la méthode dite intuitive à ce qu'on appelle les leçons de choses. Si tout en montrant les objets, en les faisant même toucher, sentir et goûter, le maître se borne à en énumérer les qualités, les parties, les usages, la provenance, et à questionner les enfants sur ce qu'il vient de leur expliquer, il a exclusivement employé une *méthode passive*, appliquant les sens et la mémoire des enfants à *recevoir* les notions qu'il leur donne et ne procurant nullement aux enfants l'occasion d'exercer leurs facultés intellectuelles et sensitives à trouver quelque chose. Si, au contraire, le maître a le talent, par l'ordre dans lequel il présente les objets, par l'habileté avec laquelle il interroge, de *faire faire* la leçon par les enfants en les remettant dans la bonne voie quand ils se trompent, il a véritablement employé une méthode active.— S'agit-il du sel ? On montrera du sel blanc, du sel gris, on fera circuler, goûter... Puis on demandera ce que c'est, à quoi on l'a reconnu. Si on l'avait vu seulement n'aurait-on pas pu se tromper ? Pourquoi ? — Quelle est donc la saveur du sel ? Sa couleur ? Il y en a donc de deux sortes ? Est-ce cependant la même matière ?

(Embarras des enfants. Oui, le blanc est seulement plus pur). En demandant aux enfants où et par qui ils ont vu employer le sel, il sera très facile de leur faire trouver les usages du sel. Seulement, il faut diriger l'interrogation de manière à faire saisir le double rôle du sel dans l'économie domestique : *assaisonner* et *conserver*. Enfin, quand il s'agira de faire connaître la provenance du sel, le maître trouvera bien quelque part, soit dans une géographie, soit dans un manuel de sciences, s'il n'en a pas de grand format, une gravure représentant des marais salants. Il fera d'abord remarquer la *grande étendue d'eau* et fera nommer la *mer*. Donc, le sel vient de la *mer*. De là à expliquer en montrant les bassins et en rappelant que de l'eau laissée dans un récipient peu profond s'envole peu à peu ou plutôt s'évapore, le passage est des plus faciles. On peut terminer en expliquant qu'il y a des endroits où l'on retire du sel de la terre où la mer l'a déposé il y a très longtemps, et que ce sel tiré de la terre s'appelle *sel gemme*, c'est-à-dire sel-pierre. On fera résumer ensuite la leçon à l'aide de questions précises dont les réponses numérotées seront inscrites au tableau : Qu'est-ce que le sel ? Quelle est sa saveur ? Sa couleur ? A quoi sert le sel ? D'où le tire-t-on ? La leçon a été ainsi donnée par une méthode active : on a mis en jeu : la vue, le goût, l'intelligence par la comparaison, la réflexion, l'imagination et la mémoire non seulement des mots, mais des faits et des idées.

La légèreté des enfants.—Le P. Girard, le célèbre éducateur franciscain, parle comme suit de la légèreté des enfants :

La légèreté des enfants est connue. Dès le berceau leur attention a été attirée vers les objets sensibles du voisinage, et surtout vers tout ce qui brillait, bougeait ou bruissait autour d'eux. Par là, ils se sont habitués à être tout œil et tout oreille, non pas sans doute pour le langage muet d'un livre ou pour des leçons trop souvent monotones ou inintelligibles ; mais précisément pour voir et entendre toute autre chose qui puisse piquer leur curiosité naturelle. Aux attraits qui leur arrivent du dehors, viennent se joindre des impressions d'un organisme, qui tend incessamment à se développer par le mouvement et l'exercice. La crainte pourra bien quelquefois tenir ces novices de la vie dans le repos et le silence ; mais elle ne peut rien sur l'invisible pensée qui garde sa liberté et qui veut en jouir. L'aplomb ne peut venir à l'enfant que de sa propre volonté. Celle-ci se prononcera si d'un côté les leçons savent l'intéresser par leur objet, leur forme et leur ton.

Trop de zèle.—Nous empruntons aux *notes d'inspection* que publie *L'Ecole et la Famille* les lignes suivantes :

École de quarante élèves à un seul maître. L'instituteur, un livre dans chaque main, fait réciter des leçons différentes d'histoire à des élèves de chacune des deux premières divisions. Inutile de dire qu'il n'intervient que pour reprendre lorsqu'un élève se trompe. A l'aide d'un autre livre placé devant lui, il surveille la lecture d'une autre division. Enfin les petits lisent au tableau avec un moniteur et l'œil du maître est bien encore obligé de se porter de temps à autre de ce côté. "César dictait à quatre en style différent !" Mais tout le monde n'est pas César. Je ne vous étonnerai guère en vous disant qu'on s'en aperçoit aux résultats.

Du zèle ? Certes, il en faut et ce n'est pas moi qui me plaindrai d'en trop trouver. Mais encore faudrait-il qu'il fût intelligent et bien compris. C'est bien le cas de se rappeler le proverbe : "Qui trop embrasse mal étreint !"

Conférence donnée à la convention des institutrices à Québec,
le 15 août 1902, par le Prof. O.-E. Dalaire, C. A.

SUJET : — *De quels moyens dispose l'école primaire pour développer le goût de l'Agriculture chez les enfants de la campagne.*

Monsieur le Président,

Monseigneur,

Mesdames et Messieurs,

En présence d'un auditoire aussi instruit et si bien disposé, il me semble inutile d'insister sur l'importance du sujet que M. le Surintendant a eu l'amabilité de me départir non plus que sur la nécessité de l'enseignement de l'agriculture à l'école primaire.

Dans notre belle province de Québec, l'agriculture est la principale base de la prospérité du commerce et de l'industrie : si le cultivateur souffre, toute la société souffre avec lui.

C'est à l'agriculture que nous devons d'être restés attachés au sol de la Nouvelle-France.

Nous devons donc tout notre respect à ceux qui se sont emparés de ce sol, qui l'ont cultivé, qui l'ont arrosé de leurs sueurs, enfin qui l'ont conservé dans l'espérance d'y maintenir et d'y faire grandir et respecter la nationalité canadienne-française.

Les peuples qui ont honoré l'agriculture se sont couverts de gloire aussi longtemps qu'ils ont compté avec celui qui travaille dans le silence de la vie des champs.

Il est facile de retracer la généalogie des familles nombreuses qui ont demandé à l'agriculture le pain de chaque jour, il ne l'est pas autant de compter ceux qui se sont séparés de cette mère nourricière du genre humain.

L'agriculture est d'institution divine. Sachons reconnaître la grandeur de la mission de l'agriculteur.

Ne soyez pas trop surprises, mesdames, vous qui êtes particulièrement bien douées pour cultiver le cœur des enfants, si le pays, la patrie compte sur vous pour enraciner dans ces jeunes cœurs un amour généreux de la vie champêtre.

Vous avez contribué par le plus puissant des moyens à la conservation de notre race, de notre langue, de nos lois et de notre religion. Car le cultivateur est généralement bien disposé au respect des lois religieuses et civiles.

Il sent qu'elles sont sa sauvegarde et nul mieux que lui n'aime à en respecter l'autorité.

Puisque tout repose sur l'agriculture, pourquoi l'agriculture ne serait-elle pas la base de l'enseignement primaire, au moins à la campagne ?

Que les élèves de nos écoles primaires se servent de leur instruction et que, grâce à cette instruction, ils occupent de bonnes positions dans le monde du commerce et de l'industrie, etc., l'instituteur s'en félicite ; mais qu'ils soient restés à l'agriculture et devenus des cultivateurs même modèles, on ne parle pas d'eux. Et pourquoi ? Serait-ce parce que l'on ne peut pas se rendre le témoignage qu'on leur a été utile dans leur art ? Cela est malheureusement trop vrai pour un grand nombre.

Depuis que je suis conférencier agricole, beaucoup de cultivateurs intelligents, prospères, m'ont fait part de leurs peines en déclarant être obligés de retirer de bonne heure leurs enfants de l'école parce que, disent-ils, aussitôt que les enfants sont un peu instruits, ils nous abandonnent pour aller faire des *messieurs*, et Dieu sait s'il y en a de ces déclassés !

Si le cultivateur avait la considération que mérite cet état, ses enfants se sentiraient aussi honorablement placés que les autres jeunes gens et ils resteraient à l'agriculture.

(Je connais maintenant la province de Québec comme je connais mon comté et j'affirme que l'émigration est en raison directe du degré d'instruction des gens.)

Et pourquoi la classe agricole n'est-elle pas mieux appréciée ? Pourquoi a-t-elle même conscience de son infériorité relative ?

Parcequ'elle n'est pas assez instruite dans son art !

A la classe enseignante incombe donc le devoir sacré de graver dans le cœur des enfants des sentiments de profond respect pour le laboureur chrétien.

Mais il faut les posséder soi-même, ces sentiments, pour les inculquer aux autres.

Et je dirai comme Boileau, avec une légère variation :

Ce que l'on conçoit bien s'enseigne clairement
Et les mots pour le dire arrivent aisément.

L'amour de l'enseignement de l'agriculture ne peut venir qu'avec des connaissances agricoles suffisantes ; de là, la nécessité pour le professeur de s'instruire dans les choses de cet art qui embrasse un peu toutes les sciences.

C'est ici que je vois s'élever toutes vos férules menaçantes, si je songe à augmenter la besogne à l'école.

Où prendrons-nous du temps, me direz-vous ? Nous trouvons déjà le programme des matières de l'enseignement surchargé, et vous voudriez que l'école fût une série perpétuelle de conférences agricoles ? Vous n'avez donc pas vous-même enseigné ?

Veillez bien me permettre ici de vous faire part de mon expérience personnelle.

En 1881, je me présentais à Montréal pour obtenir un brevet d'instituteur. Le programme des examens contenait un certain nombre de questions sur l'agriculture, que j'appris par cœur sans en apprécier toute l'importance, et je fus comme les autres autorisé à enseigner l'agriculture dans l'école, avec cette mince préparation.

J'entrai donc dans mes classes avec l'ardeur de la jeunesse sans expérience, bien disposé à faire de mes élèves des hommes marquants dans le monde, et en cette première année je leur répétai souvent qu'ils devaient s'instruire

s'ils voulaient faire autre chose que des journaliers. Des braves cultivateurs, il n'en fut pas question dans le premier semestre au moins.

Mais M. l'inspecteur exigeait l'enseignement de l'agriculture et je compris que je ne pouvais le faire avec conviction, en connaissant à peine le premier mot.

J'avais bien sous la main des manuels qui me parlaient de la somme de travail pénible que doit s'imposer l'habitant des campagnes, mais je n'étais nullement pénétré de l'importance de l'agriculture, rien qui put me remplir d'enthousiasme pour un art si noble et si indispensable à la prospérité d'un peuple.

Cependant, je pris, après une conférence donnée dans notre paroisse par feu M. Ed.-A. Barnard, d'agricole mémoire, je pris, dis-je, la détermination de rassembler les cultivateurs tous les mois et leur faire des questions sous forme de sujets de discussion dans le but de m'instruire à leur insu.

C'était le commencement des cercles agricoles dans le district de Montréal.

Les plus avancés de mes élèves avaient la permission d'assister à ces réunions le plus souvent présidées par M. le curé.

Je commençai à recevoir le *Journal d'Agriculture* dont j'ignorais jusque là l'existence, et par la lecture assidue de ce journal je pris connaissance des travaux que s'imposaient les gouvernements pour promouvoir les intérêts de la classe agricole.

Je descendis même à Québec à mes frais pour assister à une des premières réunions de la société de l'Industrie Laitière dont M. le Surintendant était le président.

Je retournai chez moi persuadé que je ne pouvais rien entreprendre de plus noble que de convaincre mes élèves de l'excellence de la cause agricole.

Je pris donc l'habitude de profiter de toutes les circonstances favorables pour leur en démontrer la grandeur et l'utilité, et j'ai le plaisir de compter des élèves qui se distinguent comme cultivateurs modèles, qui sont à la tête du mouvement agricole dans leurs paroisses respectives et dans plusieurs des principaux centres de colonisation de la province.

J'ai l'honneur de recevoir leur correspondance qui m'est des plus agréables.

Feu Mgr Labelle fit déborder dans mon cœur cet enthousiasme, et l'Hon. M. Beaubien me tira de l'enseignement primaire pour me livrer exclusivement à l'enseignement de l'agriculture, avec le titre de conférencier en chef pour la province de Québec.

Voilà le fruit de l'étude.

Dans la province d'Ontario, plusieurs institutrices ont été nommées conférencières par le Gouvernement.

Les cultivateurs apprécèrent si bien le travail et les services que je rendais à l'agriculture comme instituteur que mon salaire de \$300.00 monta graduellement d'année en année jusqu'à \$600.00 que je reçus durant les 3 dernières années d'enseignement.

C'est un joli salaire à la campagne, et cela prouve amplement, à mes yeux, que la classe agricole comprend l'importance de l'enseignement dans l'école quand cet enseignement est donné de manière à relever le niveau de l'agriculture aux yeux de ses enfants.

On se plaint souvent du maigre salaire des institutrices : voilà un excellent moyen d'améliorer sa position dans l'enseignement. Mais il faut le vouloir sincèrement et prendre les moyens d'y arriver par la persévérance.

Le premier et le principal de ces moyens est de se tenir au courant des choses de l'agriculture de notre province.

D'assister aux conférences agricoles quand les dames y sont admises.

Comme lecture : 1° le *Journal d'Agriculture* qui est entre les mains de tout le monde.

2° Le rapport des missionnaires agricoles.

3° Le rapport de la Ferme Expérimentale qui vous sera adressé gratuitement sur demande.

4° Le rapport de la société de l'Industrie Laitière que vous pouvez vous procurer chez le fabriquant de beurre ou de fromage de votre localité.

5° Le *Manuel d'Agriculture* de M. Barnard que vous prêtera volontiers le secrétaire du cercle agricole.

6° En vous en servant surtout comme livre de classe, l'excellent traité de *L'Agriculture dans les Ecoles*, par les RR. FF. de l'Instruction chrétienne, ouvrage que l'on peut se procurer à Montréal, chez Beauchemin & Fils. Prix : 25 cts.

7° *La Tenue des Livres pour la classe agricole*, par O.-E. Dalaire, que vous pouvez avoir au bureau du journal *Le Cultivateur*, Montréal.

Et il se publie souvent au Département de l'Agriculture, à Québec, des traités qui se distribuent gratuitement. On n'a qu'à le demander.

De plus, vous rendriez grand service aux cultivateurs en leur offrant d'écrire pour eux et de leur procurer tous ces ouvrages. Vous ne manquerez pas de leur faire grand plaisir.

Votre zèle pour leur être utile ne resterait pas sans récompense.

Et maintenant, de quels moyens dispose l'instituteur pour développer le goût de l'agriculture chez les enfants de la campagne ?

D'abord les enfants se sentiraient honorés de voir que vous-mêmes avez beaucoup d'admiration pour la profession de leurs parents ; que vous savez apprécier le mérite de leurs travaux en même temps que vous vous réjouissez de leurs succès.

Vous ne doutez pas de l'excellente impression qui en restera, et vous savez que les premières impressions ne s'effacent point.— Cette attention délicate, en même temps que très utile concilie aussitôt l'estime et des parents et des élèves.

Tel cultivateur a un beau verger, tel autre a planté de beaux arbres et tient les alentours de sa demeure dans un ordre parfait ; celui-ci a remporté des prix dans un concours, celui-là a une récolte de blé magnifique, etc., etc., enfin il n'y a personne qui n'ait un mérite quelconque.— Parler aux enfants des succès obtenus par leurs parents les réjouit beaucoup en même temps que c'est une leçon pour tous. Ne jamais blâmer personne ni faire de comparaisons blessantes.— Les enfants ne manqueront pas de faire part à leurs parents des agréables remarques qu'ils auront entendues.

De la part de l'institutrice ce sera agir avec tact et, en même temps, cultiver l'esprit d'observation et le désir chez les élèves de bien faire eux-mêmes les choses plus tard.

C'est l'école pour la vie.

Mais il ne faut louer que les choses qui sont vraiment profitables à l'agriculture et ne jamais admirer le luxe et la prodigalité.

Un puissant moyen de développer le goût de l'agriculture, comme de toute autre chose d'ailleurs, c'est de se servir toujours d'expressions qui éveillent l'idée du beau, du bon, du bien.

Une autre manière de cultiver le goût des élèves est de les faire contribuer à l'embellissement des alentours de l'école, en les engageant à planter des arbres comme souvenirs de leur passage à l'école, ou à cultiver quelques fleurs.

Les plus grands pourraient aider à l'entretien des clôtures, et voir à la propreté du terrain, à la destruction des mauvaises herbes le long du chemin, etc.

On admire en passant la bonne tenue d'une école et l'on emporte une excellente opinion du professeur qui y habite.

Tout cela fournit autant d'occasions pour l'instituteur de s'entretenir agréablement avec ses élèves et contribue puissamment à faire observer des habitudes de dignité, de respect de soi-même que les enfants conserveront toute leur vie.

Je ne parlerai pas du jardin qui pourrait fournir des exemples bien pratiques, la plupart de nos écoles n'ayant pas même de terrain où les élèves puissent se livrer à certains jeux favoris et nécessaires.

Maintenant, l'école, c'est le professeur ; l'école, ce n'est pas le livre.

Je ne conçois pas que l'institutrice puisse se livrer à de longues explications sur la manière de labourer, de herser, de prendre soin du bétail, etc. Cela est assez peu de sa compétence ; mais en examinant bien à quoi peut servir l'instruction chez le cultivateur, elle s'appliquera à enseigner ce dont le cultivateur a besoin dans la pratique. Et, autant que convenable, tout son enseignement doit tendre vers ce but.

Par exemple, en enseignant la grammaire, les phrases au tableau, les dictées, les exercices de composition devraient plutôt être des sujets agricoles.

En fait d'arithmétique, des problèmes agricoles.

J'avais obtenu de faire moi-même les répartitions de beurreries et fromageries de ma paroisse et je faisais ce travail avec mes élèves qui s'y intéressaient beaucoup.

La tenue des livres spéciale aux cultivateurs est certainement une chose importante à enseigner.

Si nos élèves l'apprenaient bien à l'école, cela les aiderait grandement à conserver plus tard des habitudes d'ordre et d'économie.

En enseignant la géographie, il faut attirer l'attention des élèves sur les pays qui nous font de la concurrence dans la vente de nos produits agricoles, sur le degré de perfection de ces produits, la distance de ces pays au marché, les moyens de communications, le climat de ces contrées, enfin tout ce qui peut exciter l'émulation, l'ambition de faire mieux que les autres.

C'est ainsi que l'on cultive chez les enfants et les jeunes gens des sentiments d'orgueil national. Mais encore une fois, il faut bien être soi-même au courant de toutes ces choses.

Je ne me permettrai pas d'insister davantage, car il appartient plutôt à l'autorité compétente d'exiger des aspirants à l'enseignement des connaissances beaucoup plus considérables en fait d'agriculture.

Plusieurs se livrent à l'enseignement sans autre ambition que d'apprendre aux enfants à lire, écrire, calculer.

Il est quelque chose de plus important encore, c'est de leur parler de leurs devoirs comme futurs citoyens, c'est d'éveiller en eux le désir d'être utiles à leur pays.

Je ne doute pas de vos dispositions à cet égard, puisque vous avez bien voulu vous rendre à cette convention qui devra resserrer les liens qui vous unissent dans l'enseignement.

Je me permettrai respectueusement de vous féliciter de cette démarche qui ne manquera de mettre en relief la dignité de votre mission.

Je remercie M. le Surintendant de l'honneur d'avoir été appelé en cette mémorable circonstance et je vous remercie, Mesdames, de la bienveillante attention que vous m'avez accordée.

ANTOINE GERIN-LAJOIE

Nous publions dans la première page de *L'Enseignement Primaire* de ce mois, le portrait d'un écrivain patriote. Gerin-Lajoie appartient à la phalange des hommes de lettres qui, de 1845 à 1867, créèrent la littérature canadienne-française.

Il est l'auteur de *Jean Rivard*, un charmant roman de mœurs canadiennes, où la religion, la bonne éducation, la gaité, l'amour du sol, la fierté de la race encadrent une naïve idylle, celle de Jean Rivard et de Louise Routhier.

Dans sa jeunesse, Gerin-Lajoie composa le célèbre chant national *Un Canadien errant*, que l'on entend sur tous les points de l'Amérique du Nord où vit une famille canadienne-française. Il rédigea *La Minerve* de 1845 à 1852. A cette époque, il fut nommé sous bibliothécaire au parlement d'Ottawa. Plus tard, il rédigea un *Catéchisme politique*. Il fut aussi un des fondateurs des *Soirées canadiennes* et du *Foyer canadien*. Il mourut en 1882, à l'âge de 58 ans. Longtemps après sa mort, on a publié son ouvrage le plus considérable : *Dix ans au Canada*, de 1840 à 1850. C'est une œuvre historique de grande valeur.

A l'époque de l'Union des deux Canadas, 1840, Gerin-Lajoie avait 16 ans. L'élément canadien-français entretenait alors des craintes sérieuses sur son avenir. Lafontaine, Viger, Taché, Morin et Parent parvinrent à se faire élire au nouveau Parlement. Les deux derniers furent les initiateurs du mouvement littéraire et patriotique qui s'étendit de 1840 à 1867. En 1845, F.-X. Garneau publiait le premier volume de son *Histoire du Canada*, et un peu plus tard, l'abbé Ferland commençait son *Cours d'Histoire du Canada*, qui, à un grand mérite littéraire joint les vraies qualités du genre historique.

de I
dern
Biba
pres
Cana
l'Un
Lafon
histo
Pare
évêqu
ses fo
se don
const
U
enflan
navire
nous
coins
frança
vers q
drapée
D
ques.
Lafont
versaie
faveur
l'Acte
G
fertile
E
d'hui, c
ont écr
GÉ
brillant
fédérati
général
M.
l'écrivai
M. Géri
un publi

Fréchette, Fiset et Lemay recueillaient leurs premiers lauriers ; de Gaspé, de Boucherville, Bourassa, et un peu plus tard Gérin-Lajoie, mettaient une dernière main à leurs romans canadiens. MM. Faillon, Tanguay, Laverdière, Bibaud et plusieurs autres, évoquaient un passé encore peu éloigné, mais presque oublié.

Ce fut la grande époque. De ce jour, les descendants des fondateurs du Canada s'appelleront Canadiens-français, car les colons anglais, à partir de l'Union, prennent le titre de Canadiens. Ce courant patriotique était raisonné. Lafontaine, comme chef politique, en avait la haute direction. Nos deux historiens le suivirent, et les journalistes du temps, ayant à leur tête Etienne Parent, firent vibrer de toute la force de leur talent la corde nationale. Les évêques, dans leurs mandements, recommandaient la colonisation des immenses forêts du Bas-Canada et encourageaient l'instruction populaire.

Les chefs politiques, les écrivains, l'épiscopat, le clergé et le peuple, tous se donnèrent la main, et résolurent de triompher des embûches que la nouvelle constitution dressait sur leur chemin.

Une cause aussi belle et une union aussi parfaite étaient bien propres à enflammer l'imagination ardente des jeunes. A l'occasion de la visite du navire français à Québec, la *Capricieuse*, en 1855, le premier vaisseau qui nous vint du beau pays de France depuis 1759, Crémazie lança aux quatre coins du Canada les premières notes de son hymne à la patrie canadienne-française. Puis, successivement, il publia ces belles et touchantes pièces de vers que chacun connaît : *Le vieux soldat*, *Le chant du vieux soldat*, *Le drapeau de Carillon*, etc.

Dans la prose, M. Chauveau et l'abbé Casgrain jouaient un rôle identiques. Dans la politique, le mouvement national suivait la même marche. Lafontaine et Morin, soutenus par les publicistes, le clergé et le peuple, renversaient tous les obstacles et obtenaient une complète et entière justice en faveur de leurs compatriotes qui avaient été si manifestement maltraités par l'Acte d'Union.

Gérin-Lajoie était au premier rang des combattants. Il mit sa plume fertile et vigoureuse au service de la cause sacrée de la colonisation.

Encore une fois, je le répète, ce fut la grande époque. Il importe, aujourd'hui, de mettre sous les yeux de la jeunesse, ces fortes pages que nos athlètes ont écrites de leurs mains puissantes.

Gérin-Lajoie est une des plus sympathiques figures de cette période brillante et féconde qui suivit la rébellion de 1837-38 et s'arrêta à la Confédération. Il n'est que juste de rappeler son nom à la mémoire de la jeune génération.

M. Léon Gérin, du ministère de l'Agriculture, à Ottawa, est le fils de l'écrivain éminent dont nous venons de rappeler l'œuvre à grands traits. M. Gérin soutient avec honneur la réputation littéraire de son père. C'est un publiciste distingué, doublé d'un travailleur intelligent.

METHODOLOGIE

ANALYSE (1)

Phrase.— *C'est notre ange gardien qui prend nos prières quand nous les faisons bien, et qui les dépose au pied du trône de Dieu.*

I. ANALYSE LOGIQUE : Dans cette phrase il y a quatre propositions.

1^{ère} Proposition. C'est notre ange gardien : *Principale*.

2^{ème} Proposition. qui prend nos prières : *Complétive déterminative* de ANGE (gardien).

3^{ème} Proposition. (quand) nous les faisons bien : *Complétive circonstancielle* (circonstance de temps) du verbe PREND. (On peut dire aussi *complétive circonstancielle* de toute la proposition : "qui prend nos prières").

4^{ème} Proposition. (et) qui les dépose au pied du trône de Dieu : *Complétive déterminative* (coordonnée) de ANGE.

II. ANALYSE GRAMMATICALE de la même phrase :

<i>C'</i>	(pour ce), pron. dém., m. s., sujet de <i>est</i> .
<i>est</i>	v. subs., (<i>être</i>) 4 ^e conj., m. ind. t. prés., 3 ^e pers. s.; <i>temps primitifs</i> : être, étant, été, je suis, je fus : irrégulier.
<i>notre</i>	adj. poss., m. s., dét. <i>ange</i> .
<i>ange</i>	n. c., m. s., attribut de <i>c'</i> (ce).
<i>gardien</i>	adj. qual., m. s., qual. <i>ange</i> .
<i>qui</i>	pr. rel., représente <i>ange</i> , m. s., suj. de <i>prend</i> .
<i>prend</i>	v. act., (<i>prendre</i>), 4 ^e conj., m. ind., t. prés., 3 ^e pers. s.; <i>temps primitifs</i> : prendre, prenant, pris, je prends, je pris : irrégulier.
<i>nos</i>	adj. pos., fém. plu., dét. <i>prières</i> .
<i>prières</i>	nom comm., fém. plur., complément direct de <i>prend</i> .
<i>quand</i>	conj. (de subordination) lie <i>prend</i> (ou toute la proposition : "qui prend nos prières") à la proposition qui suit : "nous les faisons bien".
<i>nous</i>	pr. pers., 1 ^{ère} pers., masc. plur., sujet de <i>faisons</i> .
<i>les</i>	pr. pers., représente <i>prières</i> , 3 ^{ème} p., f. p., compl. dir. de <i>faisons</i> .
<i>faisons</i>	v. act., (<i>faire</i>) 4 ^e conj., m. ind., t. prés., 1 ^{er} pers. pl.; <i>temps primitifs</i> : faire, faisant, fait, je fais, je fis, irrégulier.
<i>bien</i>	adv. de manière, modifie <i>faisons</i> .
<i>et</i>	conj. (de coordination) lie la 1 ^{ère} proposition complétive déterminative du mot <i>ange</i> à la 2 ^e complétive déterminative du même mot, c'est-à-dire : lie "qui prend nos prières" à "qui les dépose au pied du trône de Dieu."

(1) Voir notre article sur l'Analyse, juin 1902.— *Le Directeur*.

qui	pr. rel., représente <i>ange</i> , m. s., suj. de <i>dépose</i> .
les	pr. pers., représente <i>prières</i> , 3e p., f. pl. comp. dir. de <i>dépose</i> .
dépose	v. act., (<i>déposer</i>) 1ère conj., m. ind. t. prés., 3e pers. sing. ; temps primitifs : déposer, déposant, déposé, je dépose, je déposai : régulier.
au	(à le) art. comp., m. s., dét. <i>piéd</i> .
piéd	n. c., m. s., compl. circonstanciel de lieu de <i>dépose</i> .
du	(de le) art. comp., m. s., dét. <i>trône</i> .
trône	n. c., m. s., complément déterminatif de <i>piéd</i> .
de	prép. unit <i>trône</i> à <i>Dieu</i> .
Dieu	n. pr., m. s., compl. dét. de <i>trône</i> .

NOTIONS D'ETYMOLOGIE (suite)

TABLEAU DES PRINCIPAUX PRÉFIXES

PRÉFIXES LATINS

Préfixes	Signification	Exemples
ab, <i>abs</i> .	idée d'éloignement.	<i>abus</i> , <i>abstenir</i> .
ad, <i>a</i> , <i>ac</i> , <i>af</i> , <i>ag</i> , <i>al</i> , <i>an</i> , <i>ap</i> , <i>ar</i> , <i>as</i> , <i>at</i> .	idée de tendance, vers, au- près. (la consonne d se change en la première let- tre du mot auquel le pré- fixe est ajouté).	<i>adjoind</i> , <i>avenir</i> , <i>accourir</i> , <i>af- fluer</i> , <i>aggraver</i> , <i>apporter</i> , <i>arriver</i> , <i>assiéger</i> , etc.
anté, <i>anti</i> .	idée de préséance.	<i>antédiluvien</i> , <i>anticiper</i> .
béné.	signifie bien.	<i>bénédiction</i> , <i>bénévolence</i> .
bis, <i>bi</i> .	idée de répétition.	<i>biscuit</i> , <i>bicycle</i> .
circum, <i>circon</i> .	signifie autour.	<i>circumnavigation</i> , <i>circons- tance</i> .
cis.	de ce côté-ci, en deçà.	<i>cisalpin</i> , <i>cisjurane</i> .
com, <i>co</i> , <i>col</i> , <i>cou</i> , <i>cor</i> .	signifie avec.	<i>compatir</i> , <i>cohéritier</i> , <i>colpor- teur</i> , <i>confiance</i> , <i>corrélation</i> .
contra, <i>contre</i> , <i>contro</i> .	idée d'opposition.	<i>contradiction</i> , <i>contredire</i> , <i>con- troverse</i> .
dé, <i>dés</i> , <i>dis</i> , <i>di</i> , <i>dif</i> .	idée d'éloignement, de ré- pulsion.	<i>déformer</i> , <i>désobliger</i> , <i>disjoin- dre</i> , <i>difformer</i> .
en, <i>em</i> .	signifie dans.	<i>enterrer</i> , <i>emballer</i> .
entre.	idée de milieu.	<i>entresol</i> , <i>entr'acte</i> .
ex, <i>é</i> , <i>ef</i> , <i>es</i> .	signifie en dehors, hors de.	<i>extraire</i> , <i>éreinter</i> , <i>ef facer</i> , <i>essouffler</i> .
extra.	hors de.	<i>extraordinaire</i> , <i>extradition</i> .
for, <i>four</i> .	hors de.	<i>forfait</i> , <i>forligner</i> , <i>fourvoyer</i> .
in, <i>il</i> , <i>im</i> , <i>ir</i> .	signifie en, dans.	<i>instruction</i> , <i>illumination</i> , <i>immerger</i> , <i>irruption</i> .
in, <i>il</i> , <i>im</i> , <i>ir</i> .	signifie non.	<i>inconstant</i> , <i>illogique</i> , <i>impa- tience</i> , <i>irrégulier</i> .
inter, <i>intra</i> , <i>intro</i> .	parmi, dans, entr-	<i>interligne</i> , <i>introduire</i> , <i>intra</i> , <i>muros</i> (dans les murs).

malé, <i>mau.</i> mes, <i>mé.</i> ob, <i>oc, of, op.</i>	signifie <i>mal.</i> signifie <i>mal.</i> signifie <i>en face</i> , vis-à-vis.	<i>malédiction, maudire.</i> <i>messéant, médisance.</i> <i>objection, occlusion, offrir,</i> <i>opposer.</i> <i>perforer, parvenir.</i> <i>postérité.</i> <i>prévoir, prévenir.</i> <i>projeter, pourvoir.</i> <i>rebâtir, réaction, racheter.</i> <i>rétrograder.</i> <i>subjuguer, successeur, suffo-</i> <i>quer, soutenir, suggérer,</i> <i>supporter, sujet.</i> <i>superposer.</i> <i>susdit, surveillant.</i> <i>transporter, traduire, trépas-</i> <i>ser.</i> <i>ultramontain, outrepasser.</i>
per, <i>par.</i> post. pré. <i>pro, pour.</i> re, <i>ré, r.</i> rétro. sub, <i>suc, suf, sug, sup, su.</i>	à travers. après. avant. en avant. idée de <i>répétition.</i> en <i>arrière.</i> signifie <i>sous.</i>	
• super. sus, <i>sur.</i> trans, <i>tra, tré.</i>	sur. sur. au-delà.	
ultra, <i>outré.</i>	outré.	

PRÉFIXES GRECS

<i>Préfixes</i>	<i>Signification</i>	<i>Exemples</i>
a, <i>an.</i> amphi. ana.	idée de <i>négation, sans.</i> autour, double. contre, en arrière, de nou- veau. contre, opposé. loin de, en faveur de. chéi, qui est au-dessus.	<i>athée, acephale, anarchie.</i> <i>amphithéâtre, amphibologie.</i> <i>anathème, anachorète, ana-</i> <i>baptiste.</i> <i>antidote, antéchrist.</i> <i>apogée, apologie.</i> <i>architecture, archétype, ar-</i> <i>chevêque.</i> <i>autocrate, autographe.</i>
anti, <i>anté.</i> apo. archi, <i>arché, arche.</i>	sens du pronom réfléchi soi-même. en-bas, sur. deux fois. à travers. sur.	<i>catacombes, catalogue.</i> <i>dipétale, dissyllabe.</i> <i>diamètre, diagonale.</i> <i>épiglote, épiderme, épita-</i> <i>phe.</i> <i>euphonie, évangile.</i> <i>hémisphère, hémicycle.</i> <i>hyperdulie, hypertrophie.</i> <i>hypothèque, hypothèse.</i> <i>métamorphose, métaphysique</i> <i>mésopotamie.</i> <i>miconésie, microscope.</i> <i>parapluie, paratonnerre.</i> <i>périmètre, périphrase.</i> <i>philosophe, philharmonie.</i> <i>programme, pronostic.</i> <i>synthèse, symphonie.</i> <i>syllabe, symétrie.</i> <i>tétrarchie, tétracorde.</i>
auto.		
cata. di, <i>dis.</i> dia, <i>di.</i> épi.		
eu, <i>ev.</i> hémi. hyper. hypo. méta. mésa. micro. para. péri. philo, <i>phil.</i> pro. syn, <i>sym.</i> syl, <i>sy.</i> tétra.	bien, bon. demi, moitié. au-dessus, sur. au-dessous, sous. qui vient après. au milieu. petit. contre. autour. ami, qui aime. avant, devant. avec, ensemble.	
	quatre.	

Le tableau que nous avons donné ci-dessus sera d'une grande utilité pour former les familles de mots.

(A suivre)

H. NANSOT.

Sciences physiques et naturelles

Troisième leçon

Directions :— Pour rendre cette leçon à la fois instructive et attrayante, l'instituteur placera sur la table un lapin, un cerf-volant (1) ou lucane (on trouvera facilement cet insecte au pied d'un chêne) et une limace.

On fera mourir un lapin en lui faisant respirer de l'éther dont on aura imprégné une éponge. On ouvrira le corps de l'animal en pratiquant, aussi délicatement que possible, une incision dans la région thoracique et abdominale, de façon à ne pas léser les organes internes. On mettra en évidence les principaux organes, le cœur, les poumons, le foie, les intestins, en faisant remarquer la position respective de chacun d'eux.

On observera que la substance qui compose le corps du lapin est dure ou molle. La partie dure constitue les os dont l'ensemble forme le *squelette* qui sera étudié prochainement.

La partie molle est représentée par la chair ou viande, sillonnée par des petits canaux gorgés d'un liquide rouge ou sang. Cette chair est composée de petits filaments placés les uns contre les autres. Ces fibres se distinguent aisément lorsqu'on mange du bœuf bouilli.

Un grand nombre de fibres forment une sorte de faisceau, simulant une espèce de fuseau auquel les savants ont donné le nom de *muscle*.

Les muscles sont fixés aux os par un tissu solide, résistant ou *tendon*. Dans le vulgaire, on donne quelquefois le nom de nerfs à ces tendons. L'instituteur fera remarquer que les *nerfs* sont des cordons blanchâtres, offrant peu de résistance et à peine visible à l'œil nu.

Chez le lapin, les os sont recouverts par les muscles ou parties molles.

Tous les animaux composés comme le lapin, c'est-à-dire ceux qui ont un squelette intérieur dont les différentes parties sont entourées de muscles ou viande, tels que l'homme, le bœuf, la baleine, les oiseaux, les serpents, la grenouille, le crapaud, les poissons, sont dits *vertébrés*.

Ce nom vient de ce que la partie essentielle du squelette est la colonne vertébrale, composée d'une série d'os, appelés *vertèbres* et placés les uns sur les autres de manière à constituer une véritable colonne.

On examinera ensuite le cerf-volant. Son corps est formé aussi de deux parties, l'une dure et l'autre molle. Mais ici, la partie molle est placée intérieurement, la partie dure sert d'enveloppe protectrice aux organes intérieurs. Ce petit animal, comme tous ceux qui ont la même organisation, tels que le hanneton, l'abeille, l'écrevisse, l'araignée, ont le corps composé de plusieurs parties articulées à la façon des anciennes armures ; aussi on les appelle *articulés*. Pour aujourd'hui on ne poussera pas plus loin l'examen du cerf-volant.

(1) Il s'agit ici du cerf-volant animal.

Enfin on passera à la limace. Ici pas de squelette, ni intérieur ni extérieur. Rien que des parties molles et gluantes. En ouvrant le ventre on distinguera les intestins. Cet animal et tous ceux qui lui ressemblent sont connus sous le nom de *mollusques*. Quelques espèces ont le corps protégé par une coquille. Citons l'escargot, l'huitre, etc.

La peau dure et coriace des articulés ne constitue pas, à proprement parler, un squelette. On réserve cette dernière dénomination à l'ensemble des os qui se trouvent dans l'intérieur du corps des *vertébrés*. Tous les autres animaux articulés, mollusques, etc., sont dits *invertébrés*.

LEÇON

Vous avez vu un mouton, un lapin écorchés. Vous avez remarqué que le corps de ces animaux est formé de deux parties, une dure et l'autre molle. La partie dure est formée par les os : les chairs qui entourent les os sont les parties molles ; les savants les nomment muscles. Ces muscles sont composés de petits filaments que vous distinguez très bien lorsque vous mangez de la viande. Il ne faut pas les confondre avec les nerfs, qui ne se voient pas lorsque la viande est cuite et qu'on étudiera plus tard.

Les vers, les chenilles n'ont pas d'os.

Tous les os réunis qui sont dans le corps d'un animal forment le *squelette*.

On appelle *vertébrés* les animaux qui ont un squelette ; *invertébrés*, ceux qui n'en ont pas.

Petite causerie sur la colonisation

LE MAÎTRE.— Mes jeunes amis, nous avons étudié à diverses reprises, sur la belle carte de la Province de Québec, les nombreuses régions ouvertes à la colonisation depuis les plages de la Gaspésie jusqu'aux riches Cantons de l'Est, au sud du Saint-Laurent, et des bords du Lac St-Jean aux rives de l'Outaouais, en passant par la vallée du Saint-Maurice, au nord du grand fleuve.

Nous avons également appris que de nombreuses voies ferrées conduisent au cœur même des épaisses forêts qui n'attendent que de bons bras pour être converties en champs fertiles.

L'ÉLÈVE.— Monsieur, vous nous avez déjà parlé de la vallée de la Matapédia ; eh bien ! hier, Antoine m'a soutenu que cette contrée se trouve dans la région de l'Outaouais. Je prétends que la vallée de la Matapédia est *en bas*.

LE MAÎTRE.— Tu as raison, Arthur. La vallée de la Matapédia est bien *en bas*, tel que tu le dis si pittoresquement.

Cette vallée, comme l'a décrit Buies avec beaucoup d'élégance, est une fertile zone qui s'étend depuis les dernières concessions des comtés de Rimouski et de Matane, dans le bas Saint-Laurent, jusqu'à la rivière Ristigouche qui se jette dans la Baie des Chaleurs. Voyez avec moi sur la carte la Baie des Chaleurs. Celle-ci est un profond estuaire, large d'une vingtaine de milles au moins, qui sépare la partie orientale des deux provinces de Québec et du Nouveau-Brunswick, et dont les eaux vont se mêler à celles du golfe Saint-Laurent, après un cours d'une centaine de milles, à partir de l'embouchure de la Ristigouche.

Au point de vue géographique, la vallée de la Matapédia, proprement dite, se borne au territoire arrosé par la rivière de ce nom et les quelques affluents qui l'alimentent ; mais on lui rattache communément une grande partie de la région dite "de Témiscouata", qui l'avoisine et à laquelle elle se trouve si intimement liée qu'il est impossible de les séparer l'une de l'autre, pour les fins la colonisation.

ANTOINE.—Après vos excellentes explications, monsieur, je suis convaincu que Arthur avait raison. A l'avenir, je tâcherai d'être aussi attentif que lui en classe, surtout pendant nos amusantes et instructives leçons de géographie appliquée à la colonisation.

L'INSTITUTEUR.—La question qu'Arthur m'a posée, a dérangé un peu le plan de ma leçon. Ça ne fait rien, votre confrère a eu raison de faire expliquer un point qui lui semblait obscur.

Aujourd'hui, je désire vous dire un mot sur ce qui me paraît être le meilleur moyen à utiliser au bénéfice de la colonisation. D'ailleurs, ce moyen n'est pas nouveau, tous les gouvernements, depuis de nombreuses années, l'ont mis à profit.

Ecoutez à ce sujet la belle page qu'un grand patriote a écrite pour la jeunesse de son pays, il y a déjà plus d'un quart de siècle. Ce patriote, c'est Antoine Gérin-Lajoie, dont vous pouvez voir le portrait au frontispice de *L'Enseignement Primaire* du mois de janvier 1903.

Je lui laisse la parole :

"Tous ceux qui parmi nous ont à cœur le bien-être du peuple et la prospérité du pays regardent avec raison la colonisation des terres incultes, comme le moyen le plus direct et le plus sûr de parvenir à l'accomplissement de leurs vœux.

"Mais, de tous les moyens proposés, le plus simple, le plus facile et en même temps le plus efficace, n'est-il pas, de l'aveu de tous, la confection des chemins publics à travers nos forêts ? Oui, et ce qui prouve cela de la manière la plus irrécusable, c'est que chaque fois que l'on a établi quelque

part de bonnes voies de communication, à peine le fait a-t-il été connu parmi les populations rurales, que les routes se sont bordées d'habitations, et qu'au bout de quelques mois l'épi doré remplaçait partout les arbrisseaux naissants et les chênes séculaires. Si ce moyen si rationnel eût été adopté et mis en pratique sur une grande échelle, il y a cinquante ans, la face du pays serait entièrement changée ; ces milliers de canadiens qui ont enrichi de leur travail les états limitrophes de l'Union Américaine se seraient établis parmi nous, et auraient contribué, dans la mesure de leur nombre et de leurs forces, à développer les ressources du pays et à en accroître la population.

“ Pour les populations éparses au milieu des forêts, la question des voies de communication n'est pas seulement une question de bien-être et de progrès, c'est une question vitale, et le gouvernement, qui s'occupe avec zèle de cette partie de l'administration publique, tout en agissant dans les voies de saine économie, remplit encore un devoir de justice et d'humanité.”

Bien que moins opportuns, aujourd'hui, les conseils de Gérin-Lajoie sont encore pleins d'actualités. Gravez-les bien dans votre esprit, mes enfants. Un jour vous serez hommes, et l'un de vos principaux devoirs sera de contribuer, comme citoyens, à la bonne administration du pays. Ayez à cœur, plus tard, la cause sacrée de la colonisation du domaine public de la province de Québec par *les nôtres*. Ne quittez jamais le clocher qui vous a vu naître, afin de ne pas mériter ce reproche amer que l'immortel Crémazie adressait aux jeunes gens de son temps qui avaient fui les rives du Saint-Laurent :

“ Loin de vos vieux parents, phalange dispersée,
O jeunes Canadiens, qu'une fièvre insensée
Entraîne loin de vous aux régions de l'or,
Avez-vous bien compris ce grand mot : la patrie ?
Ce ciel que vous quittez pour une folle envie,
Ce ciel du Canada, le verrez-vous encor ?

“ Oh ! pourquoi donc, quittant le pays de vos pères,
Aller semer vos jours aux rives étrangères ?
Leur ciel est-il plus pur, leur avenir, plus beau ? . . .
Et peut-être, ô douleur ! ces lointaines contrées,
Dans vos illusions tant de fois désirées,
Ne vous donneront pas l'aumône d'un tombeau ! ”

N'est-ce pas, petits amis, que ces vers sont beaux, qu'ils nous vont droit au cœur ? Je souhaite que jamais ils ne puissent s'appliquer à quelqu'un d'entre vous.

C.-J. MAGNAN.

Une ville intéressante

Boston, avec une population de 450.000 habitants, est aujourd'hui la sixième ville des États-Unis. C'est la capitale de l'État du Massachusetts, à l'embouchure de la rivière Charles. Le port de Boston a 164 bassins et quais, de nombreux docks et peut recevoir 500 grands navires. C'est un des principaux centres d'exportation du globe : le marché de laines de Boston est le deuxième après celui de Londres. L'activité littéraire, politique, pédagogique et scientifique de Boston a valu à cette ville le surnom de *Hab of Universe* (moyeu de l'Univers).



BOSTON EN 1757

Les débuts de Boston remontent à 1630. Vers 1760 c'est déjà une ville importante. Ses habitants, puritains, viennent surtout de Boston, Angleterre ; entre autres, le célèbre pasteur Cotton. En 1773, on y jette à la mer le thé venu d'Angleterre ; c'est le début de la révolution ; en 1775, à Lexington, coule le premier sang pour la cause de l'indépendance américaine.

Boston est une très belle ville, riche en monuments de toute sorte. Le directeur de *L'Enseignement Primaire* a eu naguère l'occasion d'aller étudier sur place l'organisation scolaire de cette cité prospère. Au point de vue du confort, de l'hygiène et de la pédagogie, le système des écoles primaires de Boston est admirable. Il est regrettable que le chance de la *neutralité* rouge une organisation quasi parfaite au point de vue de l'instruction, mais qui néglige, hélas ! d'une façon marquée l'éducation chrétienne de l'enfance.

Au point de vue de l'enseignement secondaire et universitaire, Boston rivalise avec les villes les plus renommées de l'Europe.

De l'enseignement de la tenue des livres en partie simple

(Suite et fin)

Le Grand Livre terminé présentera les résultats suivants : comptes :— de l'Élève, au débit rien ; au crédit \$4500 ;— de H. Blondeau, total du débit, \$45 ; du crédit \$20 ;— de P. Rosa, total du débit \$1128 ; du crédit \$1128 ;— T. France, débit \$580 ; crédit rien ;— W. Roger, débit \$193.50 ; crédit \$153.30 ;— V. Paul, débit \$476 ; crédit \$276 ;— G. Denis, débit \$560 ; crédit \$860 ; D. Paquin, débit \$175 ; crédit \$300.

Que les élèves comprennent bien que la chose essentielle est de bien transporter au débit du compte d'une personne les sommes dont cette personne est débitée au Journal, et au crédit les sommes dont cette personne est créditée au Journal.

Questionnez les élèves sur les résultats des comptes : Quel est le premier compte, que nous montre-t-il ? Le compte de l'Élève (au lieu de dire l'Élève, il donnera son nom) ; il nous montre que l'Élève a placé dans le commerce \$4500.

Quel est le 2^e compte et que nous montre-t-il ? Le compte de H. Blondeau ; il nous montre que H. Blondeau est débité pour \$45, c'est-à-dire, qu'il a reçu cette somme, —qu'il est crédité pour \$20, c'est-à-dire qu'il a fourni cette somme et que, par conséquent, ayant reçu \$45 et ayant fourni \$20, il nous doit la différence ou la balance, \$25.

Quel est le 3^e compte et quels renseignements nous donne-t-il ? Le 3^e compte est celui de P. Rosa ; il nous montre que P. Rosa est débité pour \$1128, — qu'il a reçu cette somme ; — qu'il est crédité pour \$1128, c'est-à-dire qu'il a fourni cette somme. Par conséquent, P. Rosa ayant reçu \$1128 et ayant payé \$1128, il ne doit rien et il ne lui est dû rien. — *Questions analogues au sujet des autres comptes.*

Les élèves reconnaîtront facilement que le Grand Livre permet au négociant de voir en un instant ce qui lui est dû par chaque personne avec laquelle il a fait des affaires, ou ce qu'il doit lui-même ; ils trouveront eux-mêmes, la réponse à la question : *Que trouve-t-on dans le Grand Livre ? Rép.* Les noms des personnes qui nous doivent et le montant des sommes qu'ils nous doivent, ainsi que les noms de celles à qui nous devons avec le montant des sommes qui leur sont dues.

Les élèves formuleront eux-mêmes les réponses aux questions suivantes : 1. Où peut-on trouver des renseignements au sujet des recettes et des déboursés et de ce qui nous reste d'argent ? Dans la *Caisse*. 2. Où peut-on trouver les noms de ceux qui nous doivent et les montants qu'ils nous doivent ? Dans le *Grand Livre*. 3. Où peut-on trouver les noms de ceux auxquels nous devons et les montants que nous leur devons ? Dans le *Grand Livre*. 4. Que faut-il faire pour trouver la valeur des marchandises en notre possession ? L'*inventaire* des marchandises en magasin. 5. Où peut-on trouver le capital que nous avons en commençant ? Dans le *Grand Livre*.

Définissez ce qu'on entend par l'*actif*.—L'*actif* se compose de tout ce qui nous appartient. Remarquez bien, de tout ce qui nous appartient, non pas de ce que nous avons, ni de ce que nous possédons, mais de ce qui nous appartient :—ce qui nous est dû nous appartient, cependant nous ne l'avons pas, mais, tout de même, ce qui nous est dû forme partie de notre actif.

Définissez ce qu'on entend par le *passif* :—Le *passif* se compose de tout ce que nous devons.

Définissez ce qu'on entend par le mot *état* en tenue des livres : Le mot *état* en tenue des livres veut dire *liste* : ainsi l'*état de l'actif* est une liste de tout ce dont se compose l'*actif* ; dans l'*état de l'actif* seront énumérés : l'argent que nous avons,—les sommes

qui nous sont dues,—la valeur des marchandises et de toute autre propriété en notre possession.

L'état du passif est une liste de nos dettes.

L'état de l'actif et du passif se compose des deux états, avec le *total* de chacun et la *différence* entre les deux totaux, cette *différence* constitue la valeur du *capital actuel*.

Faites faire *l'état de l'actif et du passif* des exercices dont les élèves ont passé écriture aux différents livres.

Il y avait quelques erreurs dans l'inventaire publié dans le dernier numéro de *L'Enseignement Primaire*; ci-après on le trouvera avec les corrections nécessaires. A la suite de l'inventaire nous donnons l'état de l'actif et du passif de la série d'opérations que nous venons d'expliquer.

INVENTAIRE DES MARCHANDISES EN MAGASIN

142 tonnes de charbon.....	@ \$6.25	887	50		
50 cordes d'érable.....	@ \$4.00	200	00		
174 " de bouleau.....	@ \$1.60	278	40		
				1365	90

ETAT DE L'ACTIF ET DU PASSIF

<i>Actif</i>					
Argent.....		3078	50		
Créances diverses :					
H. Blondeau.....		25	00		
T. France.....		580	00		
W. Roger.....		40	00		
V. Paul.....		200	00		
Marchandises en magasin.....		1365	90		
				5289	40
<i>Passif</i>					
G. Denis.....		300	00		
D. Paquin.....		125	00	425	00
Capital actuel.....				4864	40
Capital en commençant.....				4500	00
Profit net.....				364	40

J. AHERN.

La Notation Musicale

Nous publierons la troisième et dernière leçon de M. Thibault, sur la notation musicale, dans la prochaine livraison : la vignette qui accompagne le texte de ce travail a été reçue trop tard.

COMPTABILITÉ

(Pour L'Enseignement Primaire)

REPARTITION DE BEURRERIE

Du 15 juin au 1er juillet, 1902

Noms et Nos des Fournisseurs	Lbs de lait	Prix par 100 lbs	\$ cts	Beurre reçu	\$ cts	Balance due	Date du paiement
1 André	4,520	@ 81.92	37 03	120 lbs @ 22½	26 55	10 48	Payé 2777 02
2 Baptiste	3,860	"	31 63	40 lbs @ 22½	8 85	22 78	" 3177 02
3 Charles	4,856	"	39 79	72 lbs @ 22½	15 93	23 86	
4 Damase	10,724	"	87 86			87 86	" 1777 02
5 Edouard	8,320	"	68 16	104 lbs @ 22½	23 01	45 15	" 4777 02
6 Francis	2,156	"	17 67	48 lbs @ 22½	10 62	7 05	
7 Gédéon	12,850	"	105 27	120 lbs @ 22½	26 55	78 72	
8 Hubert	9,705	"	79 51			79 51	" 3177 02
9 Isaie	7,842	"	64 25	20 lbs @ 22½	4 42	59 83	" 3177 02
10 Jacob	10,060	"	82 42			82 42	" 1777 02
Lbs de lait	74,893	@ 81.92	\$ 613 59	524 lbs	\$ 115 93	\$ 497 66	

OPÉRATIONS :

<i>Dr</i>	<i>Cr</i>
Dépenses :	Beurre vendu :
Payé au fabricant :	A. E. Ayer & Co, 3,000 lbs @
3524 lbs de beurre @ 03½ = 123 34	22½ cts 663 75
Transport et commission 9 75	Aux fournisseurs, 524 lbs @
Correspondance, enveloppes, etc. 56	22½ cts 115 93
Charroyage du lait, 74,893 lbs @	
05 cts par 100 lbs = 37 44	3,524 lbs \$ 779 68
Payé à Mlle X, institutrice, pour faire la répartition 5 00	
Total des dépenses..... \$ 166 09	Dépenses \$ 166 09
	A diviser entre les fournisseurs \$ 613 59

Pour payer 74,893 lbs de lait, ce qui leur donne \$0.81.92 par 100 lbs de lait.

$$\frac{\$613.59 \times 100}{74.893} = \$0.81.92 \text{ décimales.}$$

P.-S.—Il a fallu 21.25 lbs de lait pour faire 1 lb de beurre.

O.-E. DALAIRE.

AGRICOLE

RÉPARTITION DE FROMAGERIE

Du 1er août au 15 septembre 1902

Noms et Nos des Fournisseurs	Lbs de lait	Prix par 100 lbs	\$ cts	Fromage reçu	\$ cts	Balance due	Payé
1 Anthime	5,000	@ 72 cts	36 00	50 lbs @ 10 c	5 00	31 00	"
2 Basile	8,000	"	57 60	100 lbs @ 10	10 00	47 60	"
3 Caius	4,000	"	28 80			28 80	"
4 Damien	2,000	"	14 40	25 lbs @ 10	2 50	11 90	"
5 Edmond	3,000	"	21 60	40 lbs @ 10	4 00	17 60	"
6 Félix	10,000	"	72 00	60 lbs @ 10	6 00	66 00	"
7 Gaspard	8,000	"	57 60	150 lbs @ 10	15 00	42 60	"
8 Hilarion	4,000	"	28 80			28 80	"
9 Isaac	2,000	"	14 40			14 40	"
10 Josué	4,000	"	28 80	75 lbs @ 10	7 50	21 30	"
Lbs de lait.....	50,000		\$ 360 00	500 lbs	\$ 50 00	\$ 310 00	

OPÉRATIONS :

Dr -

Cr

Dépenses :

Payé au fabricant :	\$ cts
20% sur \$500.00 =	100 00
Commission, etc.	9 90
Correspondance, enveloppes, etc.	10
Charroyage du lait, 50,000 lbs @ 05 cts par 100 lbs	25 00
Payé à Mlle X, institutrice, pour faire la répartition	5 00
Total des dépenses.....	\$ 140 00

Fromage vendu :	\$ cts
A.-F. Paradis & Cie, 4,500 lbs	
@ 10 cts	450 00
Aux fournisseurs, 500 lbs	
@ 10 cts	50 00
	5,000 lbs \$ 500 00

Dépenses \$ 140 00

A diviser entre les fournisseurs \$ 360 00

Pour payer 50,000 lbs de lait, ce qui leur donne \$0.72 cts par 100 lbs de lait.

$$\frac{\$360.00 \times 100}{50,000} = \$0.72 \text{ cts par } 100 \text{ lbs.}$$

P.-S.—Il a fallu 10 lbs de lait pour faire 1 lb de fromage.

O.-E. DALAIRE.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

INSTRUCTION RELIGIEUSE

CATECHISME

CHAPITRE DIX-HUITIÈME

De la contrition

209. Q. La contrition est-elle absolument nécessaire pour obtenir le pardon des péchés ?

R. Oui, la contrition est *absolument nécessaire* pour obtenir le pardon des péchés.

— La contrition est absolument nécessaire, c'est-à-dire que jamais on ne peut recevoir de Dieu le pardon de ses péchés, même véniels, sans avoir la contrition. On peut quelquefois recevoir le pardon de ses péchés, même mortels, sans se confesser, si on en est incapable ; ou sans recevoir l'absolution, si l'on vient à mourir sans avoir un prêtre près de soi ; ou encore sans réparer le tort que l'on a fait au prochain, si on n'en a pas la possibilité, mais jamais sans avoir le regret de ses péchés.

210. Q. Quelles qualités doit avoir la douleur que nous devons avoir de nos péchés ?

R. La douleur que nous devons avoir de nos péchés doit avoir quatre qualités : elle doit être intérieure, surnaturelle, universelle et souveraine.

211. Q. Qu'entendez-vous en disant que notre douleur doit être intérieure ?

R. En disant que notre douleur doit être *intérieure*, j'entends qu'elle doit venir du *cœur* et non pas des *lèvres* seulement.

— La contrition doit être intérieure, c'est-à-dire qu'elle doit venir du dedans de nous-même.

Ce chagrin que l'on éprouve d'avoir offensé Dieu, doit être vraiment dans notre cœur ; ce ne doit pas être une apparence, un semblant, une image de chagrin, mais un chagrin réel ; c'est notre cœur, en effet, qui a commis le péché ; il faut bien que ce soit lui qui se repente.

La contrition vient des lèvres seulement, quand on récite l'acte de contrition, sans éprouver dans l'âme les sentiments de regret et de bon propos exprimés dans cette prière.

212. Q. Qu'entendez-vous en disant que notre douleur doit être surnaturelle ?

R. En disant que notre douleur doit être *surnaturelle*, j'entends qu'elle doit être inspirée par la grâce de Dieu, et produite par des *motifs* venant de la foi, et non pas par des *motifs purement naturels*.

— La contrition doit être surnaturelle, c'est-à-dire, qu'elle doit nous être donnée par Dieu ; un regret qui ne viendrait que de nous-même ne serait pas suffisant.

C'est pour obtenir de Dieu la grâce si importante de la contrition, qu'il faut prier quand on se prépare à se confesser.

On entend par motifs de contrition, les raisons qui portent le pécheur à la douleur et à la détestation de ses péchés, et lui inspire une ferme résolution de ne plus les commettre à l'avenir.

Ces raisons doivent venir de notre foi de chrétien, si elles ne viennent pas de notre foi de chrétien, elles ne sont que des motifs naturels, et ne suffisent pas pour que notre contrition soit bonne.

Celui-là n'aurait pas une contrition surnaturelle, par exemple, qui aurait du chagrin d'avoir commis le péché d'ivrognerie, parce qu'il s'est rendu malade, ou parce qu'il a perdu son argent, ou encore, parce que maintenant on le méprise, car ces raisons de son regret ne lui viennent pas de ce qu'il est chrétien, mais simplement de ses intérêts, ce sont des motifs naturels.

E. LASPARGUES,

Prêtre de la Cong. des FF. de St-Vincent de Paul.

 LANGUE FRANÇAISE

 COURS ÉLÉMENTAIRE

 Grammaire pratique

XXXIII. Le Participe passif.— Si maintenant nous disons :

Un enfant aimé.

Un rameau brisé.

Les mots *aimé*, *brisé*, qui indiquent la manière d'être de cet enfant et de ce rameau, sont évidemment des adjectifs ; et ils sont aussi les participes des verbes *aimer* et *briser*.

Ces participes-là désignent la manière d'être d'une personne ou d'une chose, non plus en indiquant de quelle action elle est l'auteur, mais au contraire, de quelle action elle est l'objet.

L'enfant aimé, c'est celui qui reçoit l'affection qu'on lui donne ; c'est lui qui est l'objet de l'action d'aimer : on l'aime, ce n'est pas lui qui aime.

Le rameau brisé, ce n'est pas le rameau qui brise ; c'est quelqu'un ou quelque chose qui l'a brisé ; le rameau a été l'objet, non l'auteur de l'action.

De même :

Ce jardin a été ravagé.

Ce n'est pas le jardin qui a ravagé. C'est lui qui a été ravagé.

Le jardin a été l'objet de l'action de *ravager*. Il est non l'auteur, mais le sujet du verbe *ravager*.

Cet arbre a été planté.

Quelqu'un a fait l'action de planter ; l'arbre a été l'objet de cette action.

C'est ce genre de participe, exprimant que la personne ou la chose à laquelle il se rapporte a subi passivement une action, qui se nomme *participe passif* ; nous l'indiquerons par un petit *p* placé au-dessus du signe.

Le chou fut mangé par la chèvre.

$\frac{p}{|}$

(A suivre)

 ORTHOGRAPHE, ÉLOCUTION ET GRAMMAIRE

 DICTÉES

CE QU'ON PEUT FAIRE AVEC UN SOU

Avec un sou on peut acheter un joli bâton de crème, le journal de papa, un bouquet de violettes à maman. On peut encore mettre ce sou dans une tirelire, ou le donner au pauvre aveugle qui est au seuil de l'église.

EXERCICES.— Dire le plaisir que l'on éprouve à sucer un bâton de crème, à donner un journal à papa, un bouquet à maman, l'aumône à un pauvre... Quel est le meilleur usage que l'on peut faire d'un sou ?

— Étudier, au point de vue du sens et de l'orthographe, les mots : *bâton*, *bouquet*, *violette*, *tirelire*, *aveugle*, *seuil*.

VOCABULAIRE.— Homonymes de *sou* (sous, soûl);— *bouquet* (bouquetier, bouquetière, rapprocher bosquet).— Expliquer ces mots et les placer dans des phrases.— Expliquer les mots du groupe *aveugle* : cécité, borgne, louche.— Phrases d'application.

GRAMMAIRE.— Dites le pluriel de *sou*, *journal*. Énoncez la règle.— Le féminin de *joli*, *pauvre*? La règle.— Pourquoi *s* à *violettes*? Dites la règle.— Conjugaison : par écrit, le verbe *résoudre* un problème (à l'imparfait et au futur);— oralement, le verbe *acheter* un cahier (au mode indicatif).

Exercices d'intelligence et d'invention

I

Que faut-il pour meubler une salle à manger ?

Pour meubler une salle à manger, il faut : une table, des chaises, un buffet, de la vaisselle, c'est-à-dire des assiettes, des plats, des verres, des carafes, des bouteilles, des cuillers, des fourchettes, des couteaux, une soupière, une salière, une poivrière, un huilier, un tire-bouchon, un moutardier, un saladier....

L'élève répondra aux questions suivantes :

Q'est-ce qui ressemble le plus à un *couteau*? (R. Un rasoir.)— Quel est le fruit qui ressemble le plus à une *orange*? (R. Un citron.)— Quel est l'animal qui ressemble le plus à un *hérisson*? (R. Un porc-épic.)— Qu'est-ce qui ressemble le plus à une *cuvette*? (R. Un saladier.)— Qu'est-ce qui ressemble le plus à un *bas*? (R. Une chaussette)... à un *clou*? (R. Une vis), etc.

Récitation

LE COQ ET L'HORLOGE

Certaine horloge dit un jour au coq du clocher :
 " Tourner au moindre vent, quelle tête légère !
 — Est-ce à toi, répond l'autre, à me le reprocher ?
 Marquer d'où le vent souffle est mon unique affaire.
 — C'est agir sans savoir.— Toi-même es dans ce cas.
 — Comment !— Tu marques l'heure et tu ne la sais pas.

Expliquer les mots : *horloge*, *coq*, *clocher*.

Moralité à tirer de cette fable : *Avant de reprocher un défaut aux autres, voyons si nous ne l'avons pas nous-mêmes.*

Rédaction

LA FRANCHISE DE JULIETTE

Juliette, en arrivant à l'école hier matin, était toute triste. Elle confia à sa petite amie Lucie, une bonne fille très paresseuse, la cause de son chagrin. Mais Lucie trouva sans doute que Juliette se tourmentait à tort, car elle répondait d'un air dégagé : " Bah ! tu ne sais pas ta leçon ? Ce n'est rien. Je suis placée derrière toi ; avec mon livre, je te soufflerai. On me rend quelquefois ce service et je le rends volontiers aux autres."

Malgré cela, Juliette n'était pas tranquille. Le moyen indiqué par Lucie ne lui plaisait pas, mais aussi comment faire ?

Le moment de la récitation des leçons arriva. Quand ce fut au tour de Juliette de répondre aux questions posées par la maîtresse, la petite fille se leva, toute émue. Lucie, penchée en avant, le nez contre la table, murmura la réponse à faire. Mais Juliette avait perdu le peu de sang-froid qui lui restait. Elle ne put prononcer une parole et retomba, en pleurant, sur le banc. L'institutrice, qui avait vu le petit manège de Lucie, auquel elle était d'ailleurs accoutumée, ne gronda pas Juliette, dont elle voyait la peine et la honte.

Et Lucie se promit bien de ne plus jamais *souffler* à Juliette.

ELOCUTION.—Où allait Juliette? Pourquoi était-elle triste? A qui confia-t-elle la cause de son chagrin? Que lui proposa Lucie? Ce moyen plut-il à Juliette? Que se passa-t-il au moment de la récitation? La maîtresse s'aperçut-elle du manège de Lucie? Adressa-t-elle des reproches à Juliette? Quelle résolution prit Lucie?

COURS MOYEN

ORTHOGRAPHE, IDEES ET GRAMMAIRE

LECTURES

I

LA PÊCHE À LA BALEINE

Ce fut un homme hardi, *celui* qui le premier tenta d'attaquer la baleine, *celui* qui s'élança sur la mer dans une barque fragile, *celui* qui, armé d'un harpon et d'un crochet, chercha à arracher la vie à ce colosse, au risque presque certain de perdre *la sienne*. Quelle différence entre les combattants! *Celui-là* faible, chétif, porté sur une planche fragile au-dessus des gouffres de l'océan; *celle-ci* énorme, gigantesque et placée dans un élément où elle se meut avec facilité. Eh bien! dans cette lutte inégale, c'est l'homme qui est vainqueur, c'est le pygmée qui tue le monstre, c'est l'intelligence qui vient à bout de la force brutale.

EXERCICES.—Trouvez: 1° les pronoms démonstratifs; 2° les pronoms possessifs; 3° indiquer le nom que chacun de ces pronoms représente.

II

LES SAISONS SPIRITUELLES

Notre vie est un sillon tracé devant nous, nos désirs, nos intentions sont les graines qu'à chaque minute nous y laissons tomber.

Chaque jour, nous avançons, semant jusqu'à la fin de notre route; et tout ce que nous avons semé germe, grandit et vient à fruit sous l'influence bienfaisante de la grâce de Dieu. Il semble que toutes les saisons se retrouvent et agissent tour à tour dans cette voie spirituelle du salut.

Parfois il faut passer par les aridités de l'hiver; au Ciel seulement tout sera printemps, quant à la beauté; tout sera été, quant à l'amour; tout sera automne, quant à la récompense.

Faisons donc de notre cœur un oasis délicieux où Jésus puisse, en se reposant, goûter le calme de notre douceur, l'ombrage de nos vertus, les fruits de notre amour et y trouver en toute saison des fleurs dignes de Lui.

III

ACTION DE LA GLACE SUR LES ROCHES

On sait que l'eau *augmente de volume* au moment où elle gèle. Cette *dilatation* se fait avec une force extraordinaire. On conçoit donc que l'eau qui pénètre dans les fentes des roches, l'automne, soit, en *gelant*, une cause très puissante de *désagrégation*. Assez souvent, cette force brisante de l'eau détache du flanc des montagnes des quartiers de rocher *très considérables*. Ces pierres ne tombent qu'au printemps, lorsque le *dégel* fait *fondre* la lame de glace qui les *soudait* aux autres roches de la montagne. Les *talus* que l'on voit au bas des *falaises abruptes* n'ont pas d'autre origine.

MGR J.-C. K. LAFLAMME.

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*sait* : donnez les temps primitifs : *savoir* ; *sachant*, *su*, : je *sais*, tu *sais*, il *sait* ; je *sus*, tu *sus*, il *sut*, etc. ; je *saurai*, tu *sauras*, etc. ; Impératif : *sache*, *sachons*, *sachez* ; subj. pr. : que je *sache*, etc.—*augmente de volume* : grossit, occupe plus de place.—*dilatation* : exprimez autrement : *augmentation de volume*.—*gelant* : prend un *è* au radical avant une syllabe muette : je *gèle*, je *gèlerai*, etc.—*désagrégation* : séparation des parties qui composent un tout.—*très considérables* : quel mot pourrait-on mettre à la place : *énormes* en le plaçant avant *quartiers* : d'*énormes quartiers* de rocher.—*dégel* : quel est le contraire : *gel*, on dit plus souvent *gelée*.—*fondre* : devenir liquide. Un autre sens de ce verbe : se précipiter, s'élancer sur...—*soudait* : le sens de ce mot : unir, joindre, coller fortement.—*talus* : donnez le singulier : *talus*, coupe inclinée d'un terrain, pente.—*falaises abruptes* : rochers élevés qui bordent la mer (expliquez les *dunes*, monceaux de sable qui forment les côtes) ; *abruptes*, escarpés, à pic.

Récitation

LES PREMIERS PAS DE JÉSUS

La Sainte Famille habitait
A Nazareth, hors de la ville,
Une case où ne s'arrêtait
Que celui cherchant un asile.
C'était là, sous l'ombrage épais,
D'un figuier deux fois séculaire,
Que Jésus, dans la douce paix,
Grandissait auprès de sa mère.

Pour apprendre à marcher,
Jésus était rebelle,
La Vierge alla chercher
La rose la plus belle
Qu'elle eût en son jardin,
Et revint la lui tendre
En disant : " Dans ma main,
Mon fils, venez la prendre."
Mais l'enfant, n'osant pas
Avancer sur la table,
Leva ses petits bras
Vers sa mère adorable.
Alors un oiselet,
Une blanche colombe,
Qui d'un nid s'envolait,
Près de la Vierge tombe.

Jésus, en chancelant,
 Sans hésiter s'avance,
 Saisit l'oiseau tremblant
 Pour calmer sa souffrance,
 Et sur son divin cœur
 Tendrement il le presse,
 Tandis qu'avec douceur
 Sa lèvre le caresse.

Et c'est ainsi que le Sauveur,
 Délaissant la fleur éphémère,
 Pour secourir une douleur
 Fit son premier pas sur terre.

Rédaction

LA LINOTTE ET SES PETITS

Une linotte avait trois petits. L'un était très bavard, l'autre très curieux, le troisième très gourmand.

Un jour, avant de s'absenter pour chercher leur nourriture, elle donna à chacun un léger coup de bec sur la tête pour leur dire :

— Silence, enfants, soyez plus sages que d'habitude. J'ai vu rôder un oiseau de proie.

Les petits, effrayés, blottirent leur tête au fond du nid et se turent tout d'abord.

Mais après quelques temps, le linot bavard n'y tint plus et se mit à jaser.

Puis le linot curieux avança la tête hors du nid pour voir ce que sa mère faisait.

Enfin le linot gourmand ouvrit le bec en criant : " A manger ! à manger ! "

Aussitôt un bruit d'ailes se fait entendre dans le buisson ; mais au lieu des yeux de leur mère, les petits oiseaux aperçurent, entre les feuilles, les yeux cruels de l'oiseau de proie qui bientôt les dévora.

Le bavardage, la curiosité et la gourmandise sont trois vilains défauts qui portent malheur.

QUESTIONNAIRE.—De qui parle-t-on dans ce récit ?—Que dit-on des petits de la linotte ?—Quelle recommandation la mère fit-elle à ses petits ?—Les jeunes linots tinrent-ils longtemps compte du conseil de leur mère ?—Que leur arriva-t-il ?—Que dit-on de certains défauts ?

CANEVAS.—Défauts des jeunes linots... Recommandation de leur mère... Les jeunes linots s'oublient... L'oiseau de proie... Réflexion finale...

COURS SUPÉRIEUR

ORTHOGRAPHE, IDEES ET GRAMMAIRE

DICTÉES

I

LE SITE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

C'est bien ici, sur ce *promontoire* dont l'*altitude* et la beauté sont incomparables que devait se former l'*Athènes du Canada*. Le rocher de Québec, entouré de ses faubourgs *populeux* et commerçants, c'est pour nous une vaste *acropole* qui porte fièrement ses temples sacrés, temples de Dieu et sanctuaire de la science dont nous *voudrions* que l'Université Laval ne fût pas le moins glorieux. Ici, comme sur le rocher de la *vieille*

cité grecque, les horizons sont larges, la lumière est abondante; ici, les paysages que nous apercevons *se déroulent* avec grâce; les plaines sont pittoresques, *terminées* par les rives du plus beau fleuve et *encadrées* dans les collines les plus harmonieuses; ici donc, comme dans la capitale de l'*Attique*, tout favorise la vie et les travaux de l'intelligence; on va librement d'une pensée à l'autre, *secouru* par toute cette nature merveilleuse dont on voit sans cesse, *étalé* sous son regard, le magique et séduisant spectacle.

L'ABBÉ O. MATHIEU,
Recteur de L'Université Laval.

(Extrait d'un discours prononcé lors des fêtes nationales à Québec, au mois de juin 1902.)

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*promontoire*: un cap élevé.—*altitude*: hauteur, élévation. Donnez l'adjectif de la même famille: *altier*. Ne pas confondre avec *attitude*, maintien.—*Athènes du Canada*: la *ville savante* du Canada; *Athènes* était la ville des savants dans l'antiquité.—*populeux*: différence avec *populaire*? *populeux* signifie qui a une *population nombreuse*; *populaire*, qui est *apprécié par la population*.—*acropole*: de deux mots grecs qui signifient *ville élevée*, citadelle.—*voudrions*: temps primitifs? *vouloir*; *voulant*; *voulu*; je *veux*, tu *veux*, il *veut*, ils *veulent*; je *voulus*, etc.; je *voudrai*, etc.; irrégularités au subjonctif: que je *veuille*, *veuilles*, *veuille*,... *veillent*; à l'impératif: *veuille*, *veuillez*, pour prier; *veux*, *voulons*, *voulez*, pour engager à exercer fortement la volonté.—*vieille cité grecque*: Athènes.—*se déroulent*: se succèdent, se font suite.—*terminées*: pas d'auxiliaire, s'accorde avec le nom auquel il se rapporte (*plaines*).—*encadrées*: même remarque.—*Attique*: province de la Grèce ancienne qui avait Athènes pour capitale, les habitants de cette province se distinguaient par leur savoir, par la beauté de leur langage, par les beaux-arts.—*secouru*: s'accorde avec *esprit*.—*étalé*: s'accorde avec *spectacle*.

Faites remarquer l'énumération des beautés qui entourent le site de l'Université. Cette énumération est soutenue par le mot *ici* trois fois répété.

ANALYSE DE LA PHRASE SUIVANTE :

C'est bien ici, sur ce promontoire dont l'altitude et la beauté sont incomparables que devait se former l'Athènes du Canada.

Deux propositions (*C'est... que* est un gallicisme pour mettre en évidence le mot *ici*.)

1° *ici*, sur ce promontoire devait se former l'Athènes du Canada,

2° dont l'altitude et la beauté sont incomparables.

bien: adv., modifie *devait* (l'Athènes... devait *bien* se former *ici*) *sur*: prépos., unit *promontoire* à *former*.—*promontoire*: compl. circ. de *former*.—*dont*: pron. rel., (antéc. *promontoire*) 3e pers. sing., compl. déterm. de *altitude* et de *beauté*.—*incomparables*: adj. qual., fém. plur., attribut de *altitude* et de *beauté*.—*se*: pron. pers., 3e pers. sing., compl. dir. de *former*.—*se former*: verbe acc. pronom., 1e conj., inf. prés., compl. dir. de *devait*.—*Athènes*: n. pr., sujet de *devait*.

II

DANS LES MONTAGNES

Nous voilà maintenant engouffrés dans les derniers contreforts des Laurentides, sur le versant *septentrional* de la chaîne. Partout, à droite, à gauche, devant, derrière nous, *des gorges profondes*, des ravins, des précipices, d'énormes entassements de granit, des massifs qu'on ne voyait pas l'instant d'auparavant et qui surgissent tout à coup devant le regard, comme s'ils nous attendaient pour *fondre* sur nous, grondant et mugissant à chaque appel du sifflet de la locomotive, comme si les échos, subitement éveillés dans leurs *antrès* formidables, *se menaçaient* et *se choquaient* à la fois, dans ce désordre inexprimable et magnifique de la nature; le chemin de fer accomplit toutes sortes d'*évolutions*, comme les *contorsions* d'un géant, et la belle rivière *Batiscan*, qu'on vient

d'apercevoir, rayant dans sa course le pied des massifs, *semblable* à une coulèuvre effrayée, précipite ses eaux qui, profondément pénétrées des sombres reflets des bois, semblent d'un noir lustré. *Elle court*, se retourne, échappe, glisse, s'enfuit, revient, agitant, frémissante, sa robe moirée, couverte d'étincelles de *jais*, et, après cent *méandres*, *haletante* ou rassurée, elle s'étale dans toute la force et l'ampleur de son cours.

ARTHUR BUIES.

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*septentrional* : donnez un équivalent : *du nord*.—*Septentrion* signifie *sept étoiles* : c'est la constellation de la Grande Ourse qui sert à trouver l'étoile polaire et, par elle, le nord.—*des gorges profondes* : la fonction de ce membre : compl. dir. de *on voit*, *on aperçoit* ou tout autre *verbe* équivalent sous-entendu.—*foudre* : a ici le sens de *se précipiter*, *s'élançer*...—*antrès* : cavernes naturelles formées par les vides dans les rochers des montagnes. On donne ce nom aux retraites des gros animaux féroces.—*se menaçaient*, *se choquaient* : le sujet : échos.—*évolutions* : mouvements en tout sens.—*contorsions* : mots de la même famille ? *tordre*, *torse*, *entorse*, *torsade*, etc.—*semblable* : à quoi se rapporte cet adjectif : à *rivière*.—*Elle court* : que remplace le pronom *elle* : *rivière*.—*jais* : pierre noire avec laquelle on fait des bijoux de deuil, des boutons. Donnez des homonymes : *jet*, action de *jeter* ; *geai*, oiseau ; *j'ai*, verbe *avoir*, *g*, septième lettre de l'alphabet.—*méandres* : donnez un mot équivalent : détours.—*haletante* : essoufflée. Donnez des mots de la même famille : *exhaler*, *exhalaisons*, *halé*, etc.

ANALYSE DE LA PHRASE SUIVANTE :

Nous voilà maintenant engouffrés dans les derniers contreforts des Laurentides, sur le versant septentrional de la chaîne.

Une seule proposition dont le verbe est exprimé (ce qui arrive souvent) par le mot *voilà* ; *nous voilà* équivaut à *nous sommes*.

Nous : pron. pers., 1^{re} pers. plur., sujet de *sommes* (représenté par *voilà* (—*voilà* : (ce mot est véritablement un équivalent du verbe substantif ; il est impossible de l'analyser autrement).—*maintenant* : adv. de temps, compl. circ. de *engouffrés*.—*engouffrés* : part. adj., mas. plur., attribut de *nous*.—*contreforts* : non com., mas. plur., compl. circ. de *engouffrés*.—*des* (de les) : art. contr., mas. plur., dét. *Laurentides*. *de* : préposition, fait rapporter *Laurentides* à *contreforts*.—*Laurentides* : nom prop., fém. plur., compl. de term. de *contreforts*.—*sur* : préposition, unit *versant* à *engouffrés*.—*chaîne* : nom com., fém. sing., compl. déterm. de *versant*.

III

LE PETIT SOULIER DE L'ENFANT

Je ne crois pas qu'il y ait rien au monde de plus riant que les idées qui s'éveillent dans le cœur d'une mère à la vue du petit soulier de son enfant : surtout si c'est le soulier de fête, des dimanches, du baptême ; le soulier brodé jusque sous la semelle ; un soulier avec lequel l'enfant n'a pas encore fait un pas. Ce soulier-là a tant de grâce et de petitesse, il lui est si impossible de marcher que c'est pour la mère comme si elle voyait son enfant. Elle lui sourit, elle le baise, elle lui parle ; elle se demande s'il se peut, en effet, qu'un pied soit si petit ; et, l'enfant fût-il absent, il suffit du joli soulier pour lui remettre sous les yeux la douce et fragile créature. Elle croit le voir, elle le voit, tout entier, vivant, joyeux, avec ses mains délicates, sa tête ronde, ses lèvres pures, ses yeux screins dont le blanc est bleu. Si c'est l'hiver, il est là, il rampe sur le tapis, il escalade laborieusement un tabouret, et la mère tremble qu'il n'approche du feu. Si c'est l'été, il se traîne dans la cour, dans le jardin, arrache l'herbe d'entre les pavés, regarde naïvement les grands chiens, les grands chevaux, sans peur, joue avec les coquillages, avec les fleurs, et fait gronder le jardinier qui trouve le sable dans les

plates-bandes et la terre dans les allées. Tout rit, tout brille, tout joue autour de lui, jusqu'au souffle d'air et au rayon de soleil qui s'ébattent à l'envi dans les boucles follettes de ses cheveux. Le soulier montre tout cela à la mère, et lui fait fondre le cœur comme le feu une cire.

Mais quand l'enfant est perdu, ces mille images de joie, de charme, de tendresse qui se pressent autour du petit soulier, deviennent autant de choses horribles. Le joli soulier brodé n'est plus qu'un instrument de torture qui broie éternellement le cœur de la mère. C'est toujours la même fibre qui vibre, la fibre la plus profonde et la plus sensible ; mais au lieu d'un ange qui la caresse, c'est le démon qui la pince.

VICTOR HUGO. (1)

Composition

LETTE DE CONDOLÉANCES

TEXTE.—Une de vos amies vient de perdre une parente qu'elle aimait beaucoup. Vous lui écrivez pour lui dire la part que vous prenez à sa peine. Pensée religieuse.

CANEVAS.—1. Tristesse de la séparation dernière.—2. Regrets sympathiques.—3. Consolation puisée dans la religion.

Ma chère Marie,

1. La mort de ta tante nous a tous surpris, car elle possédait une forte santé, elle n'était point âgée et sa famille espérait la conserver pendant de longues années. J'ai aussitôt pensé à toi, parce que je sais quelle tendresse tu éprouvais pour elle et je devine ta douleur. Hélas ! la mort est une terrible séparatrice ; où elle a passé tous les liens sont brisés sans pouvoir se renouer... ailleurs qu'au ciel ! Et, ne plus voir ceux que l'on aimait, ne plus entendre leur voix chérie, ne plus pouvoir les entourer de notre tendresse et de nos soins, quelle douloureuse épreuve !

2. Aussi ai-je bien pris part à ta peine, et regretté de toute mon âme de ne point me trouver auprès de toi en ce triste moment, tu m'aurais parlé de ta chère tante. N'est-ce pas un soulagement pour notre cœur endolori que de faire l'éloge des êtres chers ravis à notre affection !

3. Quant à moi, je n'aurais pas eu d'autre consolation à t'offrir que celles que notre sainte religion nous donne, en éveillant en nous l'espérance de la vie éternelle, où nous nous retrouverons tous. O mon amie, qu'ils sont à plaindre ceux pour lesquels l'éternel *au-delà* n'apparaît qu'au travers les brumes du doute et de l'incrédulité ! Mais pour nous, chrétiens, la mort, c'est la séparation douloureuse pour celui qui reste, mais pour le partant, c'est l'entrée au port après le rude voyage de la vie.

Haut le cœur, mon amie, étouffe ton propre chagrin pour consoler celui de ta bonne mère : la perte d'une sœur tendrement aimée doit l'accabler, c'est à toi d'essuyer ses larmes.

En attendant le bonheur de te voir, je t'envoie, ma chère Marie, l'assurance de ma plus affectueuse sympathie.

JEANNETTE.

(1) *Note du Directeur.*—Victor Hugo, poète français illustre, qui consacra la première partie de sa vie à chanter les beautés du christianisme et qui, dans la suite, renia ses premières convictions, et finalement mourut comme un païen. Ce qui fit dire à Marie Jenna :

“ Mais maintenant ta lèvre enseigne le blasphème,
Et l'amour se tarit où ton souffle a passé.
O poète ! ô chrétien ! de ton double baptême
Le double signe est effacé. ”

Récitation

CE QUE DIEU A FAIT DE PLUS BEAU

I

Seigneur, vous avez fait des merveilles sans nombre,
 Les chants et les forêts sous les grands horizons,
 Les vallons, les sommets teints de lumière et d'ombre,
 Les mobiles saisons

.....
 Vous avez fait l'épi, vous avez fait la rose,
 Et l'oiseau, roi léger du monde aérien ;
 Vous avez fait Seigneur, une plus belle chose :
 Une âme de chrétien. (1)

MARIE JENNA.

II

EN HIVER

Non, je ne savais pas que tu pouvais, nature,
 Au soir de ton été, détacher ta ceinture,
 Déposer ton manteau tissé des mains de Dieu,
 Eteindre ton soleil et voiler ton ciel bleu ;
 Laisser tes rameaux verts, à l'heure où le vent passe,
 Pâlir et s'affaïsser sous un souffle de glace ;
 Effacer sur les murs tes festons gracieux,
 Comme au bruit du matin s'efface un songe heureux ;
 Puis, sans fleur qui parfume et sans rayon qui dore,
 Sans herbe dans le pré, sans rossignol au bois,
 Sans nids, sans fruits dorés, sans ombrage et sans voix,
 Etre si belle encore. (2)

MARIE JENNA.

III

LE COCHET, LE CHAT ET LE SOURICEAU



Un *souriceau* tout jeune, et qui n'avait rien vu
 Fut presque pris *au dépourvu*.
 Voici comme il conta l'aventure à sa mère :
 " J'avais franchi les monts qui bornent cet Etat,
 Et trottais comme un jeune rat
 Qui cherche à se donner carrière,
 Lorsque deux animaux m'ont arrêté les yeux,
 L'un doux, bénin et gracieux,

(1) Elévations poétiques et religieuses, p. 113 et 114.

(2) Elévations poétiques et religieuses, p. 9.

Et l'autre turbulent, et plein d'inquiétude ;
 Il a la voix perçante et rude,
 Sur la tête *un morceau de chair*,
 Une sorte de bras dont il s'élève en l'air
 Comme pour prendre sa volée,
 La queue en panache étalée. ”
 Or c'était un *cochet*, dont notre souriceau
 Fit à sa mère le tableau,
 Comme d'un animal, venu de l'Amérique.
 Il se battait, dit-il, les flancs avec *ses bras*,
 Faisant tel bruit et tel fracas,
 Que moi, qui, grâce aux dieux, *de courage me pique*,
 En ai pris la fuite de peur,
 Le maudissant de très bon cœur.
 Sans lui j'aurais fait connaissance
 Avec cet animal qui m'a semblé si doux.
 Il est velouté comme nous,
Marqueté, longue queue, une humble contenance,
 Un modeste regard, et pourtant l'œil luisant.
 Je le crois fort *sympathisant*
 Avec messieurs les rats ; car il a des oreilles
 En figure aux nôtres pareilles.
 Je l'allais aborder, quand d'un son plein d'éclat
 L'autre m'a fait prendre la fuite.
 — Mon fils, dit la souris, ce doucet est un chat ;
 Qui, sous son minois hypocrite,
 Contre toute ta parenté
 D'un malin vouloir est porté.
 L'autre animal, tout au contraire,
 Bien éloigné de nous mal faire,
 Servira quelque jour peut-être à nos repas.
 Quant au chat, c'est sur nous qu'il fonde sa cuisine.
 Garde-toi, tant que tu vivras,
 De juger les gens sur la mine.

MAXIME

LA FONTAINE.

N'accordez pas votre confiance au premier venu.

CONSEILS PÉDAGOGIQUES

Explication de la fable.— Cette jolie fable se termine par une maxime ou conseil pratique que vous ferez bien, enfants, de graver pour toujours dans votre mémoire.

Ne jugez jamais les gens sur la mine, c'est-à-dire sur l'extérieur, les manières et aussi sur les paroles.

Beaucoup de gens vous paraîtront comme le chat de La Fontaine. "doux, bénins, gracieux" qui cacheront sous ces dehors trompeurs l'hypocrisie et le mensonge, comme le chat cache ses griffes sous sa patte de velours.

Quant à ceux qui ont "la voix perçante et rude" ils sont beaucoup moins à craindre, car sous cette apparence rugueuse se trouve souvent un fond de bonté.

Explication des mots.— *Souriceau*, petit de la souris.— *Au dépourvu*, sans être préparé, sans s'attendre à ce qui arrive.— *Morceau de chair*, la crête du coq.— *Cochet*, jeune coq.— *Ses bras*, ses ailes.— *Se piquer de courage*, d'honneur, s'exciter, s'opiniâtrer dans une affaire où l'on a besoin de déployer du courage.— *Marqueté*, qui est marqué de plusieurs taches.— *Sympathiser avec quelqu'un*, se sentir attiré vers lui par des qualités, des manières qui plaisent.

Diction.— PRONONCIATION de *faisant*, *faisons*, etc.— Dans les formes suivantes du verbe *faire*, nous faisons, je faisais, vous faisiez, etc., *ai* se prononce *e*, *fesons*, *fesais*, *fesiez*, etc. Dites *fesant* tel bruit et tel fracas. Il n'en est pas de même du composé *bienfaisant* qui conserve la prononciation *ai* dans la lecture et la récitation (Litttré).

Nuancez bien cette fable, en élevant la voix lorsqu'il s'agit du coq, en l'adoucissant lorsqu'on parle du chat, etc.

Enseignement agricole

Dictées et exercices pour les écoles rurales

I

NE QUITTEZ PAS VOS CHAMPS

Jeunes travailleurs des champs, défiez-vous.—Sans doute les villes présentent de nombreuses ressources, mais rarement on y trouve ce qu'on avait espéré.

L'or y brille : de splendides monuments charment les regards, les rues sont animées par une foule bruyante, les magasins regorgent des produits des arts et de l'industrie : mais le pain de l'ouvrier y est le prix d'un rude labeur dans des ateliers où n'entrent jamais un parfum de fleur ou un rayon de soleil. Le travail poursuit sans trêve ; la vie est une lutte, et tel que vous jalousez porte envie au dernier d'entre vous.

A la campagne, le paysan travaille au milieu d'un air vivifiant, tout est pur, tout est calme autour de lui. Le soir il rentre dans sa modeste maison ; la flamme illumine le foyer, des mets savoureux fument sur la table et les enfants joyeux poussent de longs cris de joie à la vue de leur père. Restez à vos champs, laboureurs, soyez fidèles à vos vallons, aux grands arbres des forêts, à vos maisons ; soyez fiers d'être les nourriciers du genre humain.

II

RESTONS AU VILLAGE

Comme tant d'autres, j'ai quitté mon village pour aller à la ville. Je gagnais une piastre et quart par jour. Mais avec ce salaire j'étais plus pauvre à la ville, qu'avec un écu dans mon village. Quand j'avais fini ma journée, je n'avais pas la ressource de respirer l'air pur et frais, qui manquait à ma poitrine de paysan. J'habitais une petite chambre au troisième donnant sur une cour étroite et sombre. Je me suis étiolé, affaibli, et un jour il a fallu me conduire à l'hôpital. J'y fus bien soigné, je le reconnais, mais quelle différence avec les soins affectueux de la famille ! Aussitôt guéri, je revins à la campagne. J'y resterai, car voyez-vous, mes amis, il n'y a rien de tel que de demeurer dans son village.

Récitation

I

LA PAROISSE NATALE

Oh ! ne quittez jamais, c'est moi qui vous le dis,
Le devant de la porte, où l'on jouait jadis,
L'église où, tout enfant, d'une voix douce et claire
Vous chantiez à la messe auprès de votre mère
Et la petite école, où trainant chaque pas,
Vous alliez le matin, oh ! ne la quittez pas.
Croyez qu'il sera doux de voir un jour peut-être
Vos fils étudier sous votre bon vieux maître,
Dans l'église avec vous chanter au même banc,
Et jouer à la porte où l'on jouait enfant.

A. BRIZEUX.

II

LE JARDINIER ET LE GROSEILLIER

Dans une haie, au bord d'un grand chemin,
 Un groseillier croissait sans soins et sans culture
 A peine montrait-il quelque peu de verdure ;
 Mais, pour du fruit, pas plus que sur la main !
 Un jardinier le vit, le mit en son jardin,
 Dont la terre était préparée.
 Engrais, labours et tout ce qui s'ensuit,
 Rien ne fut épargné. Dès la première année
 L'arbuste transplanté fut tout couvert de fruits.

III

QU'EST-CE QUE LE BON DIEU

Qu'est-ce que le bon Dieu ? dis-moi, petite mère,
 S'écriait un gentil latin,
 Chaque jour, près de toi, je lui fais ma prière,
 Et jamais il ne répond rien.
 — Le bon Dieu, mon enfant, par notre intelligence,
 Est trop grand pour être compris !
 Pour jouir du bonheur que donne sa présence,
 Il faut aller au paradis.
 Mais s'il se cache à nous, sa puissante tendresse
 Ne nous abandonne jamais :
 Nous tenons tout de lui : bonheur, santé, richesse ;
 Il se fait voir dans ses bienfaits !

HORTENSE GAUTIER.

Rédaction

L'ARBRE

Canevas. — 1. Définition. — 2. Fonction des racines. — 3. Nutrition — sève ascendante. — 4. Sève descendante. — 5. Réflexions.

Développement. — 1. L'arbre est une plante ligneuse qui plonge ses racines dans la terre et élève majestueusement sa tige et ses rameaux vers le ciel.

2. Les racines fixent l'arbre au sol, mais elles ont une fonction plus importante encore, elles le nourrissent. Elles s'étendent en tous sens, se ramifient et deviennent de simples filaments qu'on appelle le chevelu.

Chacun de ces filaments est terminé par une espèce de bouche qui aspire les suc nécessaires au développement de l'arbre.

3. Cette nourriture, rendue liquide par les eaux des pluies ou des arrosements, s'élève par le tronc de l'arbre, porte partout la vigueur et la vie et fait éclore les bourgeons et les feuilles. C'est la sève ascendante.

4. Arrivée aux feuilles, la sève puise dans l'air de nouveaux principes nutritifs ; elle s'élabore, s'épaissit, descend entre l'écorce et le bois et forme une nouvelle couche ligneuse. C'est la sève descendante.

5. Par quels mystérieux canaux s'élève et descend cette sève vivifiante ? Comment produit-elle du bois, des fleurs odorantes et des fruits savoureux ?

Nous ne le comprenons pas ; c'est le secret de Dieu !

Nous n'avons qu'à nous incliner devant la majesté du Créateur, rendre hommage à sa puissance et le remercier de ses bienfaits !

GEOGRAPHIE

Leçon de revue (1)

EUROPE PHYSIQUE

Combien de fois l'Europe est-elle plus petite que l'Asie ? — que l'Afrique ?
L'Europe est 4 fois plus petite que l'Asie, et 3 fois plus petite que l'Afrique.

Quelles sont les mers qui baignent l'Europe ?

L'Océan *Glacial*, au nord ; — l'océan *Atlantique*, à l'ouest ; — la *Méditerranée*, au sud.

Quelles sont les grandes chaînes de montagnes de l'Europe ?

Les grandes chaînes de montagnes de l'Europe, sont : les *Alpes*, — les *Pyrénées*, — les *Karpathes*. — Le *Caucase* et les monts *Oural*s séparent l'Europe de l'Asie.

Quels sont les grands fleuve de l'Europe ?

Les grands fleuve de l'Europe sont : l'*Elbe*, — le *Rhin*, — la *Loire*, — le *Danube*, le *Volga*.

DEVOIR

Copiez et complétez d'après la carte :

1. L'Europe présente trois grandes presqu'îles au sud ; ce sont : la presqu'île..., la presqu'île..., la presqu'île... ; au nord, on remarque la presqu'île...

2. Le détroit de Gibraltar fait communiquer l'océan... avec la mer...

3. Entre la mer Noire et la mer Caspienne s'étend le...

NOTIONS COMPLÉMENTAIRES.—1. Dans quelles mers se jettent l'Elbe et le Rhin ?—2. Dans quel océan se jette la Loire ?—3. Dans quelle mer se jette le Danube ?—4. le Volga ?—5.—le Dniéper ?—6. le Tage ?—7. la Vistule ?—8. la Duna ?—9. la Dvina ?

d'après BEDEL.

MATHÉMATIQUES

ARITHMÉTIQUE

CALCUL MENTAL

Questionnez les élèves à tour de rôle ; ne permettez pas aux élèves de répéter une question avant d'y répondre ; donnez à chaque élève un temps raisonnable pour trouver la réponse ; énoncez vos questions brièvement, clairement et rapidement.

35. Partant de 6, énoncez de 6 en 6 les nombres compris entre 6 et 102.

36. Partant de 102, énoncez, en descendant, de 6 en 6, les nombres compris entre 102 et 0.

37. Partant de 1, énoncez de 6 en 6 les nombres compris entre 1 et 103 et revenez.

38. Partant de 2, énoncez de 6 en 6 les nombres compris entre 2 et 104 et revenez.

(1) Voir *L'Enseignement Primaire* du mois d'octobre 1902.

39. Partant de 3, énoncez de 6 en 6 les nombres compris entre 3 et 105 et revenez.

40. Combien font 3 pommes et 6 pommes ?
 41. " " 23 pommes et 6 pommes ?
 42. " " 53 pommes et 6 pommes ?
 43. " " 3 billes et 4 billes ?
 44. " " 33 billes et 4 billes ?
 45. " " 63 billes et 4 billes ?

PROBLÈMES D'ADDITION, DE SOUSTRACTION, DE MULTIPLICATION
 ET DE DIVISION

20. Un particulier s'est procuré, par ses économies, un revenu annuel de \$1012. Quelle est sa dépense journalière, sachant qu'il met de côté \$3384 en 12 ans, l'année étant de 365 jours ?

21. On a payé \$170 trois pièces de même drap, à raison de \$3.40 la verge. La 1^{ère} contient 25 verges, la 2^e en contient 15. Quelle est la longueur de la troisième ?

22. Un bassin contient 7875 gallons. Combien faudra-t-il de temps à un robinet pour le remplir, s'il donne 245 gallons en 7 minutes ?

23. Quel est le revenu annuel d'un rentier qui a \$2.50 à dépenser par jour ?

Solutions :

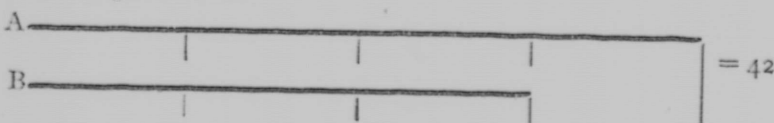
20. $\$3384 \div 12 = \282 , ce qu'il met de côté par année.
 $\$1012 \div 282 = \730 , ce qu'il dépense par année.
 $\$730 \div 365 = \2 , sa dépense journalière. Rép.
 21. $\$170 \div \$3.40 = 50$ verges.
 $50 \text{ verges} - (25 + 15) = 50 - 40 = 10$ verges. Rép.
 22. $245 \div 7 = 35$, nombre de gallons par minute.
 $7875 \text{ gallons} \div 35 = 225$ gallons. Rép.
 23. $\$2.50 \times 365 = \912.50 . Rép.

FRACTIONS

10^e LEÇON

9. A et B achètent chacun une pièce de drap. Le nombre de verges contenues dans la pièce de B est égale aux trois-quarts du nombre de verges dans la pièce de A. Combien y avait-il de verges dans chaque pièce, si le nombre de verges dans les deux pièces est de 42 ?

Solution au moyen de lignes : Je trace une ligne qui représente la pièce de A ; je divise cette ligne en quatre parties égales, parce que dans le problème il s'agit de quarts ; au-dessous de cette ligne j'en trace une deuxième, égale aux trois quarts de la première ; cette deuxième ligne représente la pièce de B.



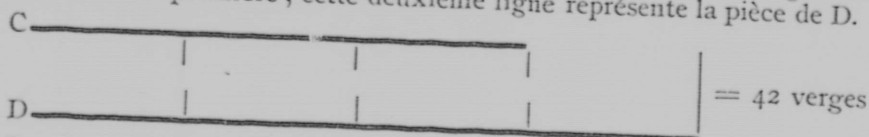
Les deux lignes ensemble se composent de 7 parties égales ; ces 7 parties égalent 42 verges ; si 7 parties = 42 verges, 1 partie = le septième de 42 verges, ou $\frac{42}{7}$; 4 parties, ou la pièce de A = $\frac{42 \times 4}{7} = 24$ verges ; et 3 parties ou la pièce de B = $\frac{42 \times 3}{7} = 18$.

Solution avec chiffres : Représentons le nombre de verges dans la pièce de A, par $\frac{4}{7}$, alors la pièce de B sera représentée par $\frac{3}{7}$; $\frac{4}{7} + \frac{3}{7} = \frac{7}{7}$; ainsi le nombre de verges contenues dans les deux pièces = $\frac{7}{7}$ de la pièce de A. $\frac{7}{7}$ de A = 42 verges ; $\frac{4}{7}$ de A = le septième de 42 = $\frac{42}{7}$; $\frac{4}{7}$ de A, ou la pièce entière de A = $\frac{42 \times 4}{7} = 24$ verges. $\frac{3}{7}$ de A, ou la pièce entière de B, = $\frac{42 \times 3}{7} = 18$ verges.

Solution par supposition : Supposons que la pièce de A contienne 4 verges, alors la pièce de B = les $\frac{3}{4}$ de 4 = 3 verges ; d'après cette supposition il y aurait en tout, dans les deux pièces, 4 + 3 = 7 verges, dont 4 appartiendraient à A et 3 à B ; A se trouverait donc avoir les $\frac{4}{7}$ du tout, c'est-à-dire de 42 verges ; les $\frac{4}{7}$ de 42 = 24 ; B se trouverait avoir les $\frac{3}{7}$ de 42 verges = 18 verges.

10. C et D achètent chacun une pièce de drap. Le nombre de verges contenues dans la pièce de D est égal à $1\frac{1}{3}$ fois le nombre de verges dans la pièce de C. Combien y a-t-il de verges dans chaque pièce, si le nombre total de verges est 42 ?

Solution au moyen de lignes : Je trace une ligne qui représente la pièce de C ; je divise cette ligne en trois parties égales, parce que dans le problème il s'agit de tiers ; au-dessous de cette ligne j'en trace une deuxième, égale aux quatre tiers de la première ; cette deuxième ligne représente la pièce de D.



Les deux lignes ensemble se composent de 7 parties égales ; ces 7 parties égalent 42 verges ; si 7 parties = 42 verges, 1 partie = le septième de 42, ou $\frac{42}{7}$; 3 parties, ou la pièce de C = $\frac{42 \times 3}{7} = 18$; et 4 parties, ou la pièce de D = $\frac{42 \times 4}{7} = 24$.

Solution avec chiffres : Représentons la pièce de C par $\frac{3}{7}$, alors la pièce de D sera représentée par $\frac{4}{7}$; $\frac{3}{7} + \frac{4}{7} = \frac{7}{7}$; ainsi le nombre de verges dans les deux pièces = $\frac{7}{7}$ de la pièce de C. $\frac{7}{7}$ de C = 42 verges ; $\frac{3}{7}$ de C, ou la pièce entière de C = $\frac{42 \times 3}{7} = 18$; $\frac{4}{7}$ de C, ou la pièce entière de D = $\frac{42 \times 4}{7} = 24$.

Solution par supposition : Supposons que la pièce de C contienne 3 verges, alors la pièce de D = les $\frac{4}{3}$ de 3 verges = 4 verges ; d'après cette supposition il y aurait, en tout dans les deux pièces, $3 + 4 = 7$ verges, dont 3 appartiendraient à C et 4 à D ; C se trouverait donc avoir les $\frac{3}{7}$ du tout, c'est-à-dire de 42 verges = 18 ; D se trouverait avoir les $\frac{4}{7}$ de 42 verges = 24 verges.

PROBLÈMES DE RÉCAPITULATION SUR LES FRACTIONS

46. Un marchand a acheté une pièce de drap à raison de \$4 la verge, il en a vendu la moitié à \$4.80 la verge, le sixième à \$4 la verge, le quart à \$5.40, et le reste à \$6. Il a ainsi gagné \$33 sur le marché. Combien de verges a la pièce de drap ?

47. On veut couper une pièce de toile de 24 verges en morceaux de $\frac{3}{4}$ de verge. Combien y aura-t-il de morceaux ?

48. Combien vaut un coupon d'étoffe de $\frac{5}{8}$ de verge de longueur, la verge coûtant \$1.92 ?

49. Un cultivateur a vendu les $\frac{3}{7}$ et les $\frac{2}{5}$ de sa récolte, et la vente du reste lui a rapporté \$168.48. On demande la valeur totale de sa récolte ?

50. J'ai reçu \$90 après avoir dépensé les $\frac{5}{8}$ de ce que j'avais, et j'ai maintenant \$10 de plus que je ne possédais d'abord. Combien avais-je ?

Solutions :

46. \$4.80 — \$4 = 80¢, ce qu'il a gagné sur chaque verge dans une moitié de la pièce ; ce bénéfice équivaut à 40¢ sur chaque verge contenue dans la pièce entière ;

Sur $\frac{1}{6}$ de la pièce il n'a pas fait de bénéfice ;

\$5.40 — \$4 = \$1.40, ce qu'il a gagné sur chaque verge contenue dans $\frac{1}{4}$ de la pièce ; ce bénéfice équivaut à \$1.40 ÷ 4 = 35¢ sur chaque verge contenue dans la pièce entière ;

$\frac{1}{2} + \frac{1}{6} + \frac{1}{4} = \frac{11}{12}$; $\frac{12}{12} - \frac{11}{12} = \frac{1}{12}$, le reste.

\$6 — \$4 = \$2, ce qu'il a gagné sur chaque verge dans $\frac{1}{12}$ de la pièce ; ce bénéfice équivaut à \$2 ÷ 12 = 16 $\frac{2}{3}$ ¢ sur chaque verge dans la pièce entière ;

40¢ + 35¢ + 16 $\frac{2}{3}$ ¢ = 91 $\frac{2}{3}$ ¢, le bénéfice total sur chaque verge dans la pièce. Mais le bénéfice total a été de \$33 ; il y a eu donc autant de verges qu'il y a de fois 91 $\frac{2}{3}$ ¢ dans \$33. \$33.00 ÷ .91 $\frac{2}{3}$ = 36. Rép. 36 verg.

Solution par supposition : Supposons que le marchand ait acheté 12 verges. (On prend le nombre 12 parce qu'il est le plus petit nombre dont on puisse prendre la $\frac{1}{2}$, le $\frac{1}{6}$ et le $\frac{1}{4}$ facilement). Le prix de ces 12 verges est de \$4 × 12 = \$48 ; il en a vendu la $\frac{1}{2}$, ou 6 verges, dont il retire \$4.80 × 6 = \$28.80 ; puis le $\frac{1}{6}$, ou 2 verges, dont il retire \$4 × 2 = \$8, puis le $\frac{1}{4}$, ou 3 verges, dont il retire \$5.40 × 3 = \$16.20 ; enfin le reste, ou 1 verge, dont il retire \$6 × 1 = \$6.

Total \$28.80 + \$8.00 + \$16.20 + \$6 = \$59. Il a donc gagné \$59 — \$48 = \$11.

Donc, pour gagner \$11 il vend 12 verges ;

pour gagner \$1 il vendra $\frac{12}{11}$ de verges ;

pour gagner \$33 il vendra $\frac{12 \times 33}{11} = 36$ verges. Rép.

47. $24 \div \frac{3}{4} = 32$ morceaux. Rép.

48. $\$1.92 \times \frac{5}{6} = \1.60 . Rép.

49. $\frac{3}{7} + \frac{2}{5} = \frac{29}{35}$, ce qui a été vendu en premier lieu ; $\frac{35}{35} - \frac{29}{35} = \frac{6}{35}$, le reste ;
 $\frac{6}{35} = \$168.48$; $\frac{1}{35} = \frac{168.48}{6}$; $\frac{35}{35} = \frac{168.48 \times 35}{6} = \982.80 . Rép.

50. J'avais d'abord $\frac{8}{3}$; j'ai maintenant $\frac{8}{3}$ de ce que j'avais + \$10 ; aussi ce que j'ai maintenant est égal à $\frac{3}{2}$ de ce que j'avais d'abord + \$90 ainsi :

$\frac{8}{3}$ de ce que j'avais + \$10 = $\frac{3}{2}$ de ce que j'avais + \$90.

Retranchant $\frac{3}{2}$ de chaque membre de cette équation, on a :

$\frac{5}{2}$ de ce que j'avais + \$10 = \$90 :

Retranchant \$10 de chaque membre de cette équation, on a :

$\frac{5}{8}$ de ce que j'avais = \$80 ; $\frac{1}{8} = \frac{80}{5}$; $\frac{8}{8} = \frac{80 \times 8}{5} = \128 . Rép.

RÈGLES DE L'UNITÉ, PERCENTAGE, ETC.

42. Un marchand s'aperçoit qu'une pièce de drap de 18.5 verges, qui lui coûte \$2.40 la verge, est avariée sur une longueur de 2.8 verge. La partie dépréciée ne peut plus être vendue que \$1.40 la verge. Quel devrait être par verge le prix de vente du drap non avarié, pour que le marchand n'éprouvât aucune perte ?

43. Un mélange contient 90 gallons de vin et 10 gallons d'eau. Combien faut-il y ajouter de gallons de vin pour que 75 gallons du nouveau mélange ne contiennent plus que 3 gallons d'eau ?

44. Un particulier a prêté une certaine somme à 5% d'intérêt simple. Au bout de deux ans, on la lui restitue avec les intérêts, et il place le tout dans une industrie qui lui donne un revenu de 7% par an. Sachant alors que l'intérêt annuel s'élève à \$308.70, on demande quel était le capital primitif ?

45. A possède 45 moutons et B en possède 36. Il les font garder par un seul berger qu'ils nourrissent, et à qui ils donnent \$45 de gages par an. La dépense de chaque propriétaire doit être en rapport avec l'importance de son troupeau. On demande combien de jours chacun d'eux devra nourrir le berger et quelle somme il lui donnera ?

Solutions :

42. Le prix de la pièce est de $\$2.40 \times 18.5 = \44.40 . Il retirera de la première vente $\$1.40 \times 2.8 = \3.92 . Il devra donc vendre le reste $\$44.40 - \$3.92 = \$40.48$. Or, il reste 18.5 verges — 2.8 verges = 15.7 verges. Il vendra donc la verge $\$40.48 \div 15.7 = \2.57 et une fraction, c'est-à-dire, \$2.58. Rép.

43. Le mélange contiendra toujours 10 gallons d'eau ; mais 75 gallons de ce mélange ne devront contenir que 3 gallons d'eau. On a donc :

3 gallons d'eau pour 75 gallons de mélange ;

1 gallon d'eau pour $\frac{75}{25}$ gallons de mélange ;

10 gallons d'eau pour $\frac{75 \times 10}{3} = 250$ gallons de mélange.

Il faudra donc ajouter $250 - 100 = 150$ gallons de vin. Rép.

44. Le dernier capital = $\$308.70 \div .07 = \4410 , somme qui comprend le capital primitif, plus l'intérêt pendant 2 ans à 5% ;

$$4410.00 \div 1.10 = \$4009.09\frac{1}{10}. \text{ Rép.}$$

45. Le nombre total de moutons = $45 + 36 = 81$, dont A possède 45, c'est-à-dire $\frac{45}{81}$ ou $\frac{5}{9}$ du tout ; B possède $\frac{36}{81}$ ou $\frac{4}{9}$ du tout ; A devra donc payer les $\frac{5}{9}$ de \$45, c'est-à-dire \$25 ; B devra payer les $\frac{4}{9}$ de \$45 ou \$20 ; A devra nourrir le berger pendant les $\frac{5}{9}$ de $365 = 202\frac{7}{9}$ jours ; B devra le nourrir pendant les $\frac{4}{9}$ de 365 jours ou $162\frac{2}{9}$ jours.

Problèmes tirés du traité d'Agriculture par les Frères
de l'Instruction chrétienne (Page 21).

11. RÉSULTATS DU CHAULAGE.— La récolte moyenne de l'avoine dans une exploitation où le chaulage n'a pas été pratiqué, a été de 29 minots à l'arpent. Dans une autre, où l'ensemencement a été précédé du chaulage de 23 minots à l'arpent, on a récolté 50 minots d'avoine. De combien, par arpent, a-t-on augmenté la valeur du rendement moyen, l'avoine se vendant \$0.65 le minot ?

12. RÉSULTATS DU PLÂTRAGE.— Un champ non plâtré a produit 350 bottes de trèfle pesant chacune 15 livres. L'année suivante il a été plâtré et a donné $\frac{1}{3}$ de plus. Quel a été le bénéfice, si le foin est estimé à \$7.75 la tonne ?

13. DÉSINFECTION DES FOSSES D'AISANCE.— Le sulfate de fer peut être employé à la dose de 10 livres par 27 pieds cubes pour désinfecter les fosses d'aisance. Quelle dépense faudrait-il faire pour désinfecter une fosse de $2\frac{1}{2}$ verges cubes ? On sait que le sulfate de fer se vend \$1.25 les 100 livres.

14. AZOTE APPORTÉ AU SOL PAR LA POUDRETTE.— Un cultivateur emploie 2500 livres de poudrette à l'arpent, en ensemençant son blé. Quelle quantité d'azote donne-t-il au sol par arpent et pour quelle somme, sachant que cette poudrette dose 1.7% d'azote et coûte \$1.50 les 100 livres ?

Solutions :

11. Dans le 2e cas, le rendement a été de 50 minots à l'arpent et, dans le 1er, de 29 minots. $50 - 29 = 21$ minots, l'augmentation en minots par arpents ; $\$0.65 \times 31 = \20.15 , l'augmentation en argent ; de cette somme il faut déduire le coût du chaulage ; 23 minots de chaux à raison de $17\frac{1}{2}$ cts = $\$4.02\frac{1}{2} + 27$ cts le prix de la main-d'œuvre = $\$4.29\frac{1}{2}$; $\$20.15 - \$4.29\frac{1}{2} = \$15.85\frac{1}{2}$. Rép.

12. (Pour résoudre ce problème exactement il faudrait connaître la surface du champ, afin de déduire le coût du plâtrage.) $(350 \times \frac{9}{10} \times 15 \times 7.75) \div 2000 = \$36.61\frac{7}{8}$ rendement de la 2e année ; $(350 \times 15 \times 7.75) \div 2000 = \$20.34\frac{3}{4}$, le rendement de la 1ère année. $\$36.61\frac{7}{8} - \$20.34\frac{3}{4} = \$16.27\frac{1}{2}$. Bénéfice brut.

13. 10 livres par 27 pieds cubes = 10 livres par verge cube, car 27 pieds cubes = 1 verge cube ; $2\frac{1}{2} \times 10 = 25$ livres ; $(25 \times 1.25) \div 100 = \$0.31\frac{1}{4}$. Rép.

14. $1.7\% = .017$; dans 2500 livres de poudrette il y a donc .017 de 2500 livres d'azote ; $2500 \times .017 = 42.5$ livres d'azote ;

$(\$1.50 \times 2500) \div 100 = \37.50 ; ainsi les $42\frac{1}{2}$ d'azote coûtent \$37.50. Rép.

ALGÈBRE

Ces exercices sont gradués de manière à servir de trait d'union entre l'arithmétique et l'algèbre.

5. Si à un certain nombre on ajoute les $\frac{2}{3}$ de ce nombre, la somme sera 25. Quel est le nombre ?
 6. Si on diminue un certain nombre de ses $\frac{3}{7}$, le reste sera 24. Quel est le nombre ?
 7. Si aux $\frac{3}{4}$ de mon âge on ajoute les $\frac{2}{3}$ de mon âge, la somme sera 34. Quel est mon âge ?

Solutions :

5. Soit x le nombre; alors $\frac{2x}{3}$ les $\frac{2}{3}$ du nombre. Avec x , $\frac{2x}{3}$ et 25 nous formons l'équation suivante : $x + \frac{2x}{3} = 25$ (1)

C'est une règle en algèbre de faire disparaître les fractions des équations. En multipliant l'équation ci-dessus par 3, les *tiers* disparaissent et $\frac{2x}{3}$ devient $2x$. Il est important de se rappeler que c'est toute l'équation qu'il faut multiplier par 3 et non une *partie*.

L'équation (1) multipliée par 3 nous donne une nouvelle équation :

$$3x + 2x = 75 \quad (2)$$

$$5x = 75 \quad (3)$$

$$x = \frac{75}{5} = 15 \quad (4) \text{ Rép.}$$

Autre solution : La solution que nous allons donner maintenant permet d'éviter les fractions dès l'origine.

Soit $3x$ le nombre; alors $2x$ les $\frac{2}{3}$ du nombre. Avec $3x$, $2x$ et 25 nous formons l'équation suivante :

$$3x + 2x = 25 \quad (1)$$

$$5x = 25 \quad (2)$$

$$x = \frac{25}{5} \quad (3)$$

Le nombre, ou

$$3x = \frac{25 \times 3}{5} = 15 \quad (4) \text{ Rép.}$$

6. Soit x le nombre; alors $\frac{3x}{7}$ les $\frac{3}{7}$ du nombre. Avec x , $\frac{3x}{7}$ et 24 nous formons l'équation suivante : $x - \frac{3x}{7} = 24$ (1)

Multipliant (1) par 7 pour faire disparaître les *septièmes*, nous avons :

$$7x - 3x = 168 \quad (2)$$

$$4x = 168 \quad (3)$$

$$x = \frac{168}{4} = 42 \quad (4) \text{ Rép.}$$

Autre solution : Soit $7x$ le nombre; alors $3x$ les $\frac{3}{7}$ du nombre. Avec $7x$, $3x$ et 24 nous formons l'équation suivante : $7x - 3x = 24$ (1)

$$4x = 24 \quad (2)$$

$$x = \frac{24}{4} \quad (2)$$

$$7x = \frac{24 \times 7}{4} = 42 \quad (4) \text{ Rép.}$$

7. Soit x mon âge ; alors $\frac{3x}{4}$ les $\frac{3}{4}$ de mon âge, et $\frac{2x}{3}$ les $\frac{2}{3}$ de mon âge. Avec $\frac{3x}{4}$, $\frac{2x}{3}$ et 24 nous formons l'équation suivante :

$$\frac{3x}{4} + \frac{2x}{3} = 34 \quad (1)$$

Multipliant l'équation par 12, le *plus petit multiple commun des dénominateurs*, les fractions se trouvent transformées en entiers et nous avons :

$$9x + 8x = 408 \quad (2)$$

$$17x = 408 \quad (1)$$

$$x = \frac{408}{17} = 24. \quad (4) \text{ Rép.}$$

Autre solution : Soit $12x$ mon âge ; alors $9x$ les $\frac{3}{4}$ de mon âge, et $8x$ les $\frac{2}{3}$ de mon âge. (Nous avons pris $12x$ parce que 12 est le plus petit nombre dont les $\frac{3}{4}$ et les $\frac{2}{3}$ soient des nombres entiers.) Avec $9x$, $8x$ et 34 nous formons l'équation suivante :

$$9x + 8x = 34 \quad (1)$$

$$17x = 34 \quad (2)$$

$$x = \frac{34}{17} \quad (3)$$

$$12x = \frac{34 \times 12}{17} = 24. \quad (4) \text{ Rép.}$$

PREMIERS ÉLÉMENTS DE GÉOMÉTRIE PRATIQUE

NOTE.—En enseignant la géométrie ou le mesurage, à chaque problème, faites ou faites faire la figure au tableau. C'est le plus sûr moyen de faire comprendre les élèves.

Autre manière d'obtenir la surface du cercle.— Mettons : *circonf.* pour circonférence, D pour diamètre, R pour rayon ; p pour 3.1416 ; S pour surface. On a déjà vu que la surface du cercle égale $= S = \frac{\text{circonf.} \times R}{2}$ (1)

$$\text{Mais la circonférence} = 2 R p. \quad (2)$$

Substituant à *circonf.* dans (1) la valeur de circonférence en (2), nous avons :

$$S = \frac{2 R p \times R}{2} = \frac{2 R^2 p}{2} = R^2 p.$$

La surface du cercle est égale au carré du rayon multiplié par p ou 3.1416.

Si le rayon égale 18 pouces, son carré sera $18 \times 18 = 324$.

La surface égalera $324 \times 3.1416 = 1017.87$ pouces.

Problèmes à trouver de deux manières différentes : 105. Quelles sont les surfaces des cercles dont les diamètres ont 20, 24, 30 pouces ?

Solutions :

1ère solution.—	$20 \times 3.1416 \times 5$	$= 314.16$	Rép.
2e	“ $10^2 \times 3.1416$	$= 314.16$	“
1ère	“ $24 \times 3.1416 \times 6$	$= 452.39$	“
2e	“ $12^2 \times 3.1416$	$= 452.39$	“
1ère	“ $30 \times 3.1416 \times 7\frac{1}{2}$	$= 706.86$	“
2e	“ $15^2 \times 3.1416$	$= 706.86$	“

LANGUE ANGLAISE

DICTATION

CATCHING MONKEYS

This is the *way* in which monkeys are *caught* in Algeria. A *peasant* takes a gourd, makes a hole in it just *large* enough to *let in* the monkey's paw, and half fills it with rice. He then *fastens* it *strongly* to a tree. During the night the monkey comes and examines the gourd. He *finds* there is rice in it, and *makes up his* mind to have some. So he *puts in* his paw and *takes* a handful. But this makes his fist so *big* that he cannot *draw it out* through the hole. He is too *greedy*, or he has not *wit* enough to *let go* the rice, so he *stays* there with his paw in the *hole* till morning, when the peasant comes and *captures* him.

Que les élèves trouvent des expressions équivalentes pour les mots en italiques. Par expressions équivalentes, nous entendons des expressions qui pourraient être mises à la place des mots en italiques, sans que le sens des phrases en fût altéré.

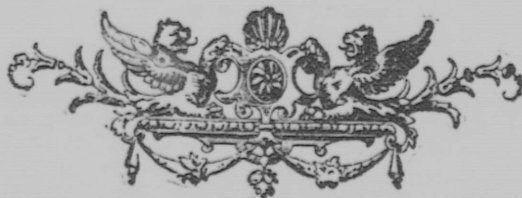
Way, manner.— *Caught*, taken.— *Peasant*, countryman.— *Large*, big.— *Let in*, admit.— *Fastens*, ties.— *Strongly*, securely.— *Finds*, discovers.— *Makes up his mind*, determines.— *Puts in*, introduces.— *Takes*, seizes.— *Big*, large.— *Draw it out*, withdraw it.— *Greedy*, voracious or gluttonous.— *Wit*, sense.— *Let go*, abandon.— *Stays*, remains.— *Hole*, gourd.— *Captures*, takes.

J. AHERN.

CONSEILS SUR LA LECTURE

Vous avez vu des écoliers apprendre une leçon. Que font-ils ? Ils répètent machinalement chaque phrase vingt fois de suite jusqu'à ce qu'ils se la soient enfoncée dans la cervelle comme à coups de marteau. C'est un travail de lèvres, de voix, mais l'intelligence en est absente.

Faites exactement le contraire. En étudiant une phrase, remarquez-en la place, la valeur, le son, car le son fixe à la fois le mot dans l'oreille et dans l'esprit. Etes-vous frappés de la beauté d'un tour ou d'une expression ? Que cette beauté, analysée, savourée, attache comme avec un clou d'or cette expression ou ce tour dans votre souvenir. Servez-vous même des défauts d'un morceau pour le retenir. Rien ne vous éclaire plus que l'étude à haute voix sur les défaillances du style, sur les impropriétés des termes, sur les longueurs du développement, sur la fausseté des sentiments, et on retient ce qui choque autant que ce qui charme.



Lectures en classe

I

L'AUMÔNE DU PETIT JEAN

Une pieuse mère, voulant habituer son enfant à la pratique si importante de la charité pour les pauvres, faisait passer les aumônes de la maison par ses mains innocentes.

Un jour, rencontrant un pauvre, elle dit à son petit Jean qui n'avait pas encore cinq ans :

— Va porter cinq centins à ce pauvre, et tu feras sourire le petit Jésus.



— Oh ! maman, répliqua naïvement le petit ange, si nous donnions vingt-cinq centins ! je voudrais faire rire aux éclats le bon petit Jésus !

Le cher petit enfant ne s'expliquait pas sans doute d'une manière très convenable, mais quelle délicate et noble inspiration l'animait, et comme il a dû réjouir le cœur de Jésus !

ous aussi, mon enfant, vous voudrez réjouir également ce divin Cœur en faisant l'aumône aux malheureux.

II

LE PETIT VINCENT

L'hiver fut rude, en 1500, dans le Béarn, l'Albret, l'Armagnac, dans les landes de Gascogne et de Guyenne. (1) Les dunes humides, durcies par le gel, devinrent immobiles, semblables à des monticules de marbre cendré ; l'Adour traîna des glaçons énormes ; toutes les terres étaient couvertes d'une épaisse couche de neige, percée çà et là par quelques arbres dont les rameaux, blancs comme la nacre, brillaient comme le cristal.

Les malheureux *colons*, connus dans le pays sous le nom de Marensins et de Couziots, grelottaient de froid dans leurs méchantes cahutes, dont les cloisons, faites en torchis mal joint, donnaient passage à tous les vents. Quand leurs provisions de pain et de

(1) Ce sont des provinces de France.

farine de maïs étaient épuisées, ils allaient demander l'aumône dans les villes voisines, où leur maigreur, leur teint hâve et décoloré, leur air triste, quoique résigné, manquaient rarement d'exciter la compassion.

Un jour, à quelques pas du moulin de Pony, — un petit village peu éloigné de Dax et remarquable par les belles ruines d'un château féodal, — un de ces mendiants des Landes fut rencontré par Jean de Paul qui revenait de faire moudre son grain, accompagné du troisième de ses fils, enfant de douze ans, dont l'œil vif, le visage sérieux, mais ouvert, annonçaient que déjà la pensée était éclosée dans sa jeune tête.

D'une main, le *petit Vincent* tenait en équilibre, sur le dos d'une ânesse que son père tirait par la bride, un gros sac de farine qu'ils rapportaient du moulin, et de l'autre il aiguillonnait l'indolent animal avec une longue branche d'aubépine.

A la prière du Couziot qui lui demanda l'aumône, Jean, pauvre lui-même et chargé de famille, répondit qu'il n'avait ni un morceau de pain dans son havre-sac, ni denier dans sa poche, et il invita le mendiant à prendre la route de Dax où il trouverait bon accueil et prompt assistance. Mais Vincent, à qui sa mère répétait tous les jours que les pauvres sont les amis du bon Dieu, ne voulut pas laisser partir ce malheureux sans le soulager, et il en trouva le moyen : " Père, si vous voulez, nous pouvons contenter ce pauvre homme. Laissez moi lui donner un peu de notre farine. Il ira en faire une galette, au feu que nous voyons là-bas, dans cette cabane au fond du ravin. "

Jean sourit et consentit sans peine au petit sacrifice qu'exigeait de lui la charité précocée de son enfant. Celui-ci ouvrit le sac et fit couler dans la besace une si grande quantité de farine, qu'il fallut soutenir le sac sur le point de chavirer de l'autre côté de l'ânesse, et le remettre en équilibre sur la monture.

Peu de temps après, le *petit Vincent* en habit de fête, s'acheminait seul vers le hameau de Buglose, où un célèbre sanctuaire de Marie attirait les religieuses populations du Midi de la France. En partant pour ce pèlerinage, qu'il fit souvent depuis, l'enfant n'avait pas oublié son petit pécule, son sachet de peau blanche qui contenait trente sous parisis, somme énorme à ses yeux, trésor lentement amassé en accumulant, depuis deux ans au moins, toutes les épargnes, toutes les étrennes de l'oncle, de M. le Prieur et de la mère Bertrande. Il voulait, au sortir de l'église, s'arrêter devant les étalages de ces marchands nomades qui, alors comme aujourd'hui, exploitaient la bourse des pèlerins. Ne pouvait-il pas, avec ses trente sous, acheter un joli béret béarnais, un justaucorps en peau d'agneau, ou mieux encore de belles *xcangues* (échasses) dont il se servirait bientôt pour traverser les landes de Mégesc ?

Pendant qu'il combinait en lui-même ces intéressants calculs, il aperçut un vieillard infirme, qui marchait lentement appuyé sur un bâton, et il l'atteignit sans peine, grâce à ses jambes de douze ans. Il vit le malheureux à peine vêtu au milieu de l'hiver, lui tendre en tremblant de froid, une main gerçée et engourdie. Il s'approche aussitôt de lui avec un air de pitié et de sympathie empressée et lui adresse diverses questions pour savoir le détail de ses infirmités et de ses souffrances.

Quand il eut appris tous les secrets de sa longue infortune, quand il sut depuis combien de temps cet homme manquait de pain et ne vivait que de racines, quand il vit de près ces yeux caves, ces joues pâles et sillonnées de rides, ces pieds nus dans la boue, ce corps maigre couvert d'ulcères, enveloppé d'une simple mantille de serge toute déchirée, le pauvre enfant n'y tint plus ; il sentit son cœur se briser, sa poitrine se gonfler, ses yeux se remplir de larmes ; il poussa un soupir et laissa échapper ce cri : " Oh ! que ne puis-je vous guérir et vous rendre heureux ! " En même temps, ayant tiré sa bourse, il la vida entièrement dans le chapeau du pauvre, qui resta stupéfait, confondu de cette générosité. " C'est trop, mon ami, lui criait-il ; reprenez une partie de cet argent. " Mais déjà Vincent, qui avait toute la modestie de la charité, s'était soustrait, en courant, aux témoignages de sa reconnaissance, et était allé s'agenouiller sur le seuil de Notre-Dame de Buglose, où il pria avec ferveur pour son père, pour sa mère, pour ses frères et ses sœurs ; touchante prière, parée de simplicité, d'innocence et de candeur, agréable encens offert avec des mains vides, mais pures et sanctifiées par l'aumône !

Cet enfant fut saint Vincent de Paul, dont l'Eglise célèbre la fête le 19 juillet.

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

HISTOIRE DU CANADA

I

Retour de Champlain à Québec

Champlain était revenu au Canada en 1620 avec sa jeune femme, née dans l'hérésie, mais dont il avait fait depuis son mariage une fervente catholique. Il y avait près de deux ans qu'il était parti de Québec, et il y revenait avec de plus amples pouvoirs et le titre de lieutenant général du roi. Il fut reçu à son entrée dans la rade au bruit de la petite artillerie du fort, et escorté par la population jusqu'à la chapelle où fut chanté un *Te Deum* d'actions de grâces. L'*Habitation* avait grandement souffert de son absence: les bâtiments y étaient dans un état déplorable. La pluie et le vent y pénétraient de toutes parts. Les cours étaient remplies d'immondices, le jardin dans un complet abandon. L'active surveillance de Champlain eut bientôt tout réparé. Il fit bâtir, au sommet de la falaise, à l'endroit même où se voient encore aujourd'hui les contreforts de l'ancien château détruit en 1834, un fort en bois, reconstruit plus tard en pierre, et auquel il donna le nom de Saint-Louis. Souvent modifié, il devint le fameux château Saint-Louis, d'où pendant plus d'un siècle, les gouverneurs français expédièrent des ordres jusqu'au golfe du Mexique. Et quand le hasard des batailles eut amené un nouveau régime, le drapeau britannique y flotta pendant trois quarts de siècle.

II

Madame de Champlain

Madame de Champlain était dans toute la fleur de la jeunesse, et d'une si angélique beauté, au rapport de la chronique des Ursulines, que les Sauvages furent tentés de la prendre pour une divinité. Ils étaient émerveillés de voir qu'elle les renfermait tous dans son cœur, parce qu'elle portait à sa ceinture, selon la mode du temps, un miroir qui reflétait leurs portraits. Durant les quatre années qu'elle vécut au Canada, elle fit de l'*Habitation* le modèle d'une maison chrétienne. Souvent elle allait, avec les personnes de sa suite, visiter les Sauvages établis autour du fort, pénétrant sous les cabanes d'écorce, distribuant les aumônes, soignant les malades. Elle apprit la langue algonquine et se fit l'émule des missionnaires en catéchant les petits enfants. De retour en France, elle se retira complètement du monde et après la mort de son mari se consacra à Dieu dans un couvent d'Ursulines qu'elle fonda à Meaux.

REVUE MENSUELLE

M. l'abbé Colin, supérieur des Sulpiciens au Canada et fondateur du collège canadien, à Rome, est décédé à Montréal, le 27 novembre dernier.

Le 6 octobre 1902, la France et le Siam ont signé une convention dont voici les grandes lignes, d'après les revues d'Europe :

Aux termes de ce traité, la frontière entre le Siam et le Cambodge est reportée : au Sud, de l'embouchure de la rivière Prek-Kompoung-Tiam sur le Grand Lac, à l'embouchure du Stang-Roluos dans la province d'Angkor ; au Nord, la frontière suit les crêtes de la chaîne Pnom-Padang jusqu'au Mékong, laissant à la France l'ancienne province cambodgienne de Melou-Prey et la province laotienne de Bassac.

Le roi de Siam pourra envoyer et entretenir des troupes sur les divers points de la rive droite du Mékong qui reste au Siam. Mais il prend l'engagement de n'avoir dans toute la partie siamoise du bassin du Mékong que des troupes siamoises, commandées seulement par des officiers siamois.

En même temps que les provinces de Melou-Prey et de Bassac, ainsi que le territoire sur le Grand-Lac, entre les rivières Roluos et Prek-Kompoung-Tiam, seront remis aux autorités françaises par les autorités siamoises, les troupes françaises quitteront Chantaboun qu'elles occupent à titre provisoire, en vertu de l'article 6 de la convention du 3 octobre 1893.

Voici, comment le gouvernement, en Allemagne, comprend le rôle moral et social de la religion. C'est l'empereur Guillaume qui parle. Écoutons-le :

" Il ne faut pas oublier que la première base de l'empire est la simplicité et la crainte de Dieu. Je compte sur tous, ecclésiastiques et laïques, pour m'aider à maintenir la religion dans le peuple afin de conserver à la race germanique la saine vigueur qu'elle possède.

" C'est avec orgueil et joie, dit-il encore, que je vous fais savoir que le Pape a déclaré au baron de Loë, mon représentant lors du Jubilé, qu'il avait toujours eu une haute idée de la piété du peuple Allemand, et, en particulier, de l'armée allemande.

" Le baron Loë a été chargé de me dire que l'empire allemand était le pays de l'Europe où régnaient encore les bonnes mœurs, l'ordre et la discipline, le respect de l'autorité et de l'Eglise, et où tout catholique pouvait pratiquer librement sa religion, et que le Pape en remerciait l'empereur d'Allemagne.

" Cela m'autorise à exprimer l'opinion que nos deux grandes religions doivent s'efforcer, l'une à côté de l'autre, de maintenir et de fortifier la crainte de Dieu et le respect de la religion.

" Que nous soyons des hommes modernes ou que nous agissions sur un terrain ou sur un autre, peu importe : *quiconque ne base pas sa vie sur la religion est perdu.*

" C'est pourquoi je jure de mettre tout l'empire, l'armée, moi-même et nos maisons sous les auspices de la Croix et sous la protection de Celui qui a dit : " Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront pas."

Ainsi parlait à Aix-la-Chapelle, au mois de juillet dernier, Guillaume II, empereur des Allemands.

Le tableau ci-dessus des libertés religieuses en Allemagne est peut-être exagéré, et le ton du discours semble trop optimiste. D'un autre côté, on doit reconnaître que l'empereur d'Allemagne favorise l'évolution du sentiment religieux et que le catholicisme en profite dans une bonne mesure.

La manie de plusieurs de parler pédagogie et instruction sans avoir étudié ces questions difficiles, nous remet en mémoire la poésie d'Espagnolle :

Un pauvre cordonnier, bien avant saint Crépin,
 — Vous voyez que ceci n'est pas contemporain,—
 Dit un jour, en public, devant une peinture :
 " L'artiste a très mal fait le bord du brodequin."
 Le peintre, homme d'esprit et de bonne nature,
 Entendit sa critique et refit la chaussure.

Mais notre cordonnier crut alors pour le coup
 Qu'il était connaisseur, qu'il pouvait blâmer tout ;
 Il critique les yeux, les mains, le nez, la tête
 Et veut que le tableau, de l'un à l'autre bout,
 Soit refait sur son plan, ait une ombre plus nette ;
 Et la foule applaudit : la foule est toujours bête.

Le peintre dit enfin à ce sot cordonnier :
 " Ami, je t'ai laissé critiquer mon soulier,
 Et j'ai, sur ton avis, corrigé sans murmure
 Ce que j'avais mal fait, n'étant pas du métier.
 Imite ma candeur, laisse là ma peinture ;
 Tu ne peux pas juger plus haut que ta chaussure."

Le Pape a publié récemment une lettre apostolique qui institue officiellement la commission des études bibliques. Cette commission est chargée de promouvoir les études bibliques en gardant celles-ci de toutes témérités.

Mgr Sbaretta a succédé à Mgr Falconio en qualité de délégué apostolique au Canada. Comme son prédécesseur, le nouveau représentant du Pape demeurera à Ottawa.

La situation religieuse est loin de s'améliorer en France. Les Chambres ont refusé l'autorisation à cinquante congrégations, et le gouvernement punit les évêques qui accomplissent leurs devoirs, en supprimant leurs traitements.

Le bill d'Education discuté en Angleterre, dont nous avons parlé dans notre revue mensuelle du mois dernier, a été adopté à la Chambre des Communes. Il n'y a pas de doute qu'il le sera également à la Chambre des Lords.

Nous avons lu avec plaisir, dans plusieurs journaux canadiens, la note suivante :

" Monseigneur Touchet, évêque d'Orléans, le champion en France de Jeanne d'Arc, la pucelle d'Orléans, et l'avocat spécial de sa béatification, exprime sa violente indignation de certains bruits courant dans la presse américaine et d'après lesquels le Vatican se serait décidé contre le projet de béatification, aurait parlé d'une façon méprisante des actes de l'héroïne et aurait même attaqué son caractère moral.

De pareilles déclarations, affirme l'évêque, sont absolument fausses. Non seulement les autorités du Vatican n'ont pas prononcé un seul mot attaquant en quoi que ce soit les mérites et la gloire de Jeanne d'Arc, mais son instance en béatification fait des progrès très encourageants et est actuellement en meilleure voie que jamais. "

Un conflit a éclaté assez récemment entre le Vénézuéla, d'une part, et l'Angleterre et l'Allemagne de l'autre. Les gouvernements de ces deux pays ont même fait saisi

des navires appartenant au Vénézuéla. Si ce dernier ne consent à faire droit aux réclamations des Anglais et des Allemands, l'Amérique du Sud sera témoin d'une guerre sanglante.

Dans un discours sur les *prix de vertu*, M. Henri Houssaye, directeur de l'*Académie Française*, a rendu aux "Bonnes Sœurs" le bel hommage qui suit :

" Parmi les lauréats d'aujourd'hui, vous ne verrez aucune de ces saintes filles à cornette blanche que le peuple, par expérience et par gratitude, nomme : les bonnes sœurs.

" La bonté, la vocation du sacrifice et la grâce de la charité sont chez elles vertus courantes et professionnelles. Et d'ailleurs, leur humilité chrétienne serait surprise d'une citation à l'ordre de l'Armée du Bien.

" Elles aspirent à une récompense plus haute et moins éphémère qu'une couronne académique. Si parfois l'*Académie Française* se hasarde à donner un prix à l'une d'elles, ce n'est point parce que celle-là a été plus que ses compagnes secourable aux pauvres, dévouée aux malades, vaillante aux labeurs rebutants ; ce n'est point parce qu'elle a plus de mérite : c'est parce qu'elle a accompli un acte plus original ou parce qu'elle a fondé quelque œuvre spéciale d'assistance.

" Si nous voulions donner des prix aux "Bonnes Sœurs" pour ces continuités de sacrifices et de dévouement que nous récompensons — bien modestement ! — chez les laïques, le choix serait impossible.

" Vous tous qui êtes ici, vous savez qu'il les faudrait COURONNER TOUTES."

Les premiers ministres des provinces du Canada se sont réunis à Québec, à la fin de décembre dernier, pour discuter la question du subside fédéral octroyé chaque année aux provinces canadiennes. Nous espérons que le pouvoir central finira par se rendre aux réclamations réitérées des provinces, qui veulent, avec raison, retirer plus du gouvernement fédéral. Lors de l'établissement de la Confédération, les provinces ont abandonné la part la plus considérable de leurs revenus au nouveau gouvernement ; il n'est donc que juste, vu l'état prospère où se trouvent les finances à Ottawa, que l'administration centrale vienne en aide aux provinces. Le progrès de l'instruction publique, à Québec, aurait tout à gagner si notre gouvernement provincial recevait seulement une centaine de mille piastres de plus chaque année, du gouvernement fédéral.

Hygiène

L'AIR ET LA RESPIRATION

Nous ne pourrions pas vivre sans respirer. Nous respirons de l'air. L'air nous environne de tous côtés. Il y en a dans la classe, il y en a dehors beaucoup, il y en a dans vos maisons.

Seulement, quand on reste longtemps dans une pièce ou que l'on y est très nombreux, l'air ne devient plus bon à respirer. Il faut alors renouveler l'air en ouvrant les fenêtres ; le mauvais air s'en va et de l'air plus pur y arrive.

On ne peut pas ouvrir les fenêtres de la classe lorsque vous y êtes parce que vous prendriez froid, mais dès que vous êtes sortis on les ouvre bien grandes, afin que vous ayez du bon air à respirer lorsque vous rentrerez.

L'air de la campagne est meilleur que celui de la ville, aussi, généralement, on s'y porte mieux.

C'est pour cela que vos mamans sont si contentes lorsqu'une bonne grand-mère, une tante ou une marraine veulent bien se charger de vous à la campagne pendant les vacances ; elles savent que vous reviendrez plus robustes et que vous passerez plus facilement l'hiver sans fatigues.

BIBLIOGRAPHIE

L'OUBLIÉ, par *Laure Conan*.—C. O. Beauchemin & Fils, éditeurs, Montréal.

L'auteur distingué de *A l'Œuvre et à l'Épreuve* vient de publier une seconde édition de son dernier roman *L'Oublié*. Paru d'abord dans la *Revue Canadienne*, tiré ensuite à cinq cents exemplaires seulement, le délicieux ouvrage de mademoiselle Laure Conan méritait de recevoir les honneurs d'une édition de luxe. C'est la librairie Beauchemin, de Montréal, qui vient de remplir, à l'égard d'un écrivain de talent supérieur, ce devoir de patriotique reconnaissance. *L'Oublié* est un joli roman, profondément chrétien, écrit avec beaucoup de goût et de sobriété, où l'auteur fait revivre la glorieuse époque de la fondation de Montréal. Dans son beau et bon livre, l'auteur respecte la vérité historique. Laure Conan met au jour les vertus si profondément chrétiennes de nos ancêtres; elle remet en lumière l'héroïque dévouement de Lambert Closse, qui n'est que l'écho de celui de Maisonneuve.

La lecture de *L'Oublié* est propre à inspirer à notre jeunesse un puissant sentiment de fierté nationale; cette lecture apprendra aussi à la présente génération que les fondateurs de la Nouvelle-France furent des catholiques militants, des chrétiens convaincus et de vrais patriotes.

Les couvents, les collèges, les académies et les commissions scolaires devraient distribuer l'œuvre de Laure Conan comme livre de récompense, aux élèves en âge de le lire avec profit. Les livres canadiens-français ont cela de supérieur aux livres importés d'Europe, qu'ils parlent à nos enfants des personnes et des choses du pays.

A LA RECHERCHE DE LA VÉRITÉ RÉVÉLÉE, par *D.-M.-A. Magnan*, prêtre, D. D. Québec 1902.

Nous avons déjà annoncé cet ouvrage qui a reçu l'approbation de Mgr l'archevêque de Québec. L'auteur, d'une plume alerte, en un style vivant et des plus attrayants, nous parle de l'âme, de Dieu, des devoirs de l'homme envers son Créateur, du culte extérieur dû à Dieu, de la religion, des Livres Saints, de Jésus-Christ et de l'Église. *A la recherche de la vérité* comprend un véritable cours d'apologétique chrétienne qui peut être lu avec profit et agrément par notre jeunesse étudiante. Nous aimerions à voir le livre de M. l'abbé Magnan répandu à profusion dans la province. Nous serions bien étonné si les collèges et les couvents n'avaient pas déjà décidé de donner *A la recherche de la vérité* en prix à leurs élèves.

TRAITÉ DE TENUE DES LIVRES, par *M. John Ahern*, professeur à l'École normale. Ce traité peut servir à l'enseignement de la tenue des livres en partie simple et en partie double. En vente chez tous les libraires; 30 cts l'exemplaire.

LEÇONS D'ANGLAIS D'APRÈS LA MÉTHODE NATURELLE, par le même auteur. En vente chez tous les libraires; 60 cts l'exemplaire.

ÉTUDES SUR LES ÉTATS-UNIS, traduction de *Edmond de Nevers*.—M. de Nevers veut bien faire profiter le public canadien-français du talent d'un écrivain anglais de haute distinction, Mathew Arnold. La lecture des pages du dernier ouvrage de l'auteur de *l'Âme Américaine* apprend aux Canadiens-français que les Anglais ne sont pas sans défauts et que nous ne devons pas nous considérer leurs inférieurs.

CHRONIQUE SCOLAIRE

La question des écoles du Manitoba n'est pas encore réglée, dit Mgr Langevin, dans une lettre publiée dans *Le Journal* et *La Patrie* de Montréal au commencement de décembre dernier. Cette question scolaire manitobaine n'est pas réglée, dit l'archevêque de St-Boniface, parce que :

1° De par la loi scolaire actuelle, nous ne pouvons pas parler de religion, ni même expliquer les commandements de Dieu au point de vue catholique, durant les heures de classe ;

2° De par la loi scolaire actuelle, nous ne pouvons réciter des prières catholiques, durant les heures de classe ;

3° De par la loi scolaire actuelle, nous ne pouvons pas nous servir de livres catholiques ;

4° De par la loi scolaire actuelle, nous ne pouvons pas mettre de crucifix ni aucun signe de religion dans l'école ;

5° De par la loi scolaire actuelle, interprétée par la commission scolaire de Winnipeg, nos religieuses ne peuvent pas même porter leur costume dans l'école ;

6° De par la loi scolaire actuelle, un serment est exigé des maîtres et maîtresses pour sauvegarder le principe de l'école neutre. Si ce serment a été amélioré, à notre demande, par le gouvernement local, il reste gênant et injuste."

M. J.-A. McCabe, principal de l'École normale d'Ottawa, depuis 27 ans, est mort subitement dans l'église St-Patrice, juste au moment où il entra dans son banc. Le défunt était un éducateur remarquable, un travailleur, un homme charitable. L'année dernière, lors de la réunion des éducateurs du Dominion, M. McCabe présida les importantes délibérations qui eurent lieu à cette occasion, avec une dignité et un tact parfaits. Feu M. McCabe était président du Conseil particulier de la Société Saint-Vincent de Paul d'Ottawa.

Dans un article intitulé *Où et quand a été ouverte la première école au Canada*, le *Bulletin des Recherches Historiques* rappelle que le Frère Pacifique (Duplessis), un Récollet, tenait, en 1616, une petite école dans le canton où fut fondée la ville des Trois-Rivières. Le premier instituteur canadien fut donc un religieux appartenant à la famille franciscaine.

La Commission administrative du Fonds de pensions s'est réunie au mois dernier, à Québec. Dans une prochaine livraison, nous publierons un compte-rendu détaillé des opérations concernant le Fonds de pensions au cours de la dernière année. En attendant, voici quelques renseignements qui démontrent les avantages sérieux que les membres du corps enseignant retirent de ce Fonds de secours :

Total des recettes pour l'année scolaire terminée le 30 juin 1902.....	\$43,441 44
Total des dépenses.....	42,521 03
	\$ 920 41

Montant des pensions payées aux instituteurs et aux institutrices en retraite..... \$42,112 03

Ce qui laisse à l'article des dépenses le chiffre de \$409.00 seulement.

Grâce à l'octroi de cinq mille piastres que le gouvernement de Québec accorde chaque année depuis trois ans, grâce aussi à la sage administration de la Commission, l'ère des déficits est passée.

Le total du capital au 30 juin dernier est de \$187,353.88.

Actuellement *cinq cent soixante-quinze* personnes retirent des bénéfices du Fonds :

Instituteurs âgés de 56 ans et plus	88
Institutrices âgées de 56 ans et plus	193
Instituteurs âgés de moins de 56 ans	6
Institutrices âgés de moins de 56 ans	269
Veuves de fonctionnaires	19
Total des pensionnaires.....	575

Dix pensionnaires sont décédés en 1902 ; six ont repris l'enseignement, et six ont été retranchés de la liste.

Vingt-quatre nouvelles demandes de pension ont été accordées et cinq seulement refusées.

L'Oiseau-Mouche du 29 novembre 1902 publie des extraits d'un discours prononcé au Collège de Boston, en juin dernier, par Mgr O'Connell, évêque de Portland. Voici un passage remarquable de ce discours :

“ A moins que l'éducation de la jeunesse ne soit orientée vers le véritable idéal, et que, dans cette orientation, elle ne comprenne la culture du cœur et de la volonté aussi bien que de l'esprit, le résultat sera nécessairement désastreux pour le sujet lui-même et mauvais pour ses semblables.....

“ Bien plus, il n'y a pas dans le monde moral de spectacle plus attristant et qui couvre évidemment des conséquences graves qu'une brillante intelligence unie à une volonté dérégulée, et on ne saurait concevoir de plus grand danger pour le bien-être d'une nation qu'une classe nombreuse et puissante d'hommes ainsi formés.....

“ Il y a dans le monde moderne un idéal d'éducation faux et pervers. Cet idéal est le succès matériel, mondain. Le système produit par cet idéal ne forme pas des hommes, mais des machines à argent. Il est essentiellement sordide et utilitaire.”

Nous avons lu avec intérêt, dans plusieurs revues pédagogiques d'Europe, des *Instructions* concernant la prophylaxie de la tuberculose dans les écoles. Nous recommandons aux instituteurs, aux institutrices et aux commissions scolaires l'article suivant que nous détachons de ces *Instructions* :

“ ENTRETIEN.— *L'aération* devra se faire en toutes saisons par la large ouverture des portes et des fenêtres, durant l'intervalle des heures de classe.

“ *Jamais on ne devra balayer à sec* : le balayage à sec est inefficace et dangereux : inefficace, parce qu'il déplace les poussières, mais ne les enlève pas ; dangereux, parce qu'il soulève et répand dans l'atmosphère les poussières fréquemment chargées de germes morbides et, en particulier, de bacilles de la tuberculose. *Le balayage à sec doit être formellement interdit.*

“ On lui substituera, dans tous les cas, le balayage quotidien pratiqué avec la *sciure de bois humide* qui empêche les poussières de se soulever et de se disséminer,— ou bien le nettoyage au moyen d'une toile humide.

“ Chaque semaine, on devra, en outre, nettoyer, laver et brosser le sol.

“ Chaque année, à Pâques et aux grandes vacances, les murailles devront être lavées.

“ Lorsqu'une salle d'école est utilisée pour les cours d'adultes, on exigera des auditeurs le respect des règles de l'hygiène, et, en particulier, on leur interdira de cracher à terre.

“ Il est désirable que l'école ne serve pas aux réunions publiques ; lorsqu'il sera impossible d'éviter ce grave inconvénient, on devra, après toute réunion et avant la rentrée des élèves, faire laver à grande eau et brosser le sol, par les soins de la municipalité et aux frais de la commune.”

A L'OFFICIEL

— Par un arrêté ministériel en date du 5 décembre dernier, les lots 6 jusqu'à 22, inclusivement, dans le 11^e rang du canton Signai ont été annexés à la municipalité de Saint-Bruno, Lac St-Jean.

— Demande est faite de détacher de la municipalité scolaire du Sacré-Cœur-de-Jésus, comté de Beauce, les lots Nos 25, 26 et 27 du 7^e rang du canton de Tring, ainsi que les lots Nos 25 et 26 du 6^e rang du même canton, et de les annexer, pour les fins scolaires, à la municipalité de Saint-Ephrem de Tring, dans le même comté.

— Demande est faite de détacher de la municipalité scolaire de Saint-Jacques le Mineur, comté de Laprairie, le lot No 221 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Jacques le Mineur, et de l'annexer, pour les fins scolaires, à la paroisse de Saint-Cyprien, comté de Napierville.

— Demande est faite d'annexer à la municipalité scolaire de Saint-Bruno, comté de Lac Saint-Jean, le territoire non organisé, à détacher du canton LaBarre, comprenant les lots Nos 3, 4, 5, 6 et 7 du rang IX et les lots Nos 3 jusqu'au No 25 inclusivement du rang X dans le dit canton.

— Détacher de la municipalité scolaire de Saint-Stanislas, comté de Champlain, les lots Nos 35, 36, 37 et 38 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Stanislas, et les annexer à la municipalité scolaire de Saint-Séverin, dans le même comté.

REVUE SCIENTIFIQUE

L'expérience du Panthéon (1)

Le 22 octobre dernier, on inaugurait au Panthéon la reprise de la célèbre expérience de Léon Foucault qui démontre d'une manière tangible la rotation de la terre (2). Pendant les quinze jours suivants, le public a été admis à contempler ce spectacle vraiment imposant.

De ce que M. Flammario ², auteur de cette répétition d'expérience, en a pris occasion de répéter contre l'Eglise des attaques surannées et vingt fois réfutées, il ne s'ensuit nullement que nous devions nous désintéresser de ce fait scientifique. La science, loin d'être un monopole entre les mains de ceux qui veulent s'en servir pour l'opposer à la réalité des vérités surnaturelles et révélées, est un champ de libre concurrence où les savants catholiques ne sont pas les derniers. M. Flammario lui-même a dû le reconnaître en disant : " Nous avons vu l'astronome Secchi illustrer le collège romain sous Pie IX. Léon XIII a fondé un observatoire au Vatican.. "

Nous avons donc vu avec un grand plaisir fonctionner au Panthéon l'appareil renouvelé de Foucault, et voici d'abord comment l'expérience se présentait aux yeux.

Dans l'intérieur de la balustrade circulaire qui occupe la base du cylindre que couronnerait la coupole, est une table circulaire partagée en trente-six secteurs, et au-delà, à trois mètres du centre de cette table et exactement en face l'un de l'autre, des talus de sable dont la crête est régulièrement dressée avant l'expérience. Une sphère de platine assez grosse (elle pèse 28 kilogrammes), portant à sa partie inférieure un stylet très aigu, est suspendue par une corde de piano en acier au centre de la coupole, à soixante-sept mètres de hauteur. Avant l'expérience la sphère est attachée à la balustrade, par un fil de chanvre, en face du milieu des talus.

(1) Reproduit de *L'Ecole Française*, Paris.

(2) *Note du Directeur*. — Quelques savants européens reviennent au système de Ptolémée, système d'après lequel la terre ne tournerait pas sur elle-même ni autour du soleil, mais n'aurait qu'un mouvement, celui dit des *librations*. C'est Copernic qui a renversé ce système et établi celui que tout le monde admet généralement.

Deux heures sonnant, on brûle le fil de chanvre et sans avoir reçu d'impulsion étrangère, obéissant à la seule force de la pesanteur, la sphère commence lentement, majestueusement, sa plus grande oscillation, entamant sur son passage les deux monticules de sable que sa pointe effleure sans le moindre arrêt ou secousse. L'oscillation simple dure 8 secondes 2, l'oscillation double 16 secondes 4. L'œil peut donc suivre sans effort la marche de la sphère qui paraît se mouvoir librement dans l'espace, la vue cessant de percevoir le fil de suspension à une certaine hauteur, son point d'attache est invisible et paraît s'éloigner dans l'infini des cieux. A chaque passage la boule entame comme la première fois les deux monticules, le stylet ne repassant jamais par le même sillon. Dès la seconde oscillation double, il est facile de voir que l'échancrure de la crête s'élargit de droite à gauche, de l'est à l'ouest. Elle croît en effet de $3^m,592$ à chaque oscillation double, et après dix de ces oscillations, en 2 minutes 44 secondes, elle est déjà de 3 cm. 172 environ. Or, le plan dans laquelle oscille le pendule étant invariable, comme on le démontre en physique, quels que soient le nombre et la durée des oscillations, et même si l'on fait tourner le point de suspension, ce n'est pas la sphère qui se déplace de droite à gauche, comme nous le voyons en apparence, c'est la terre, le Panthéon et nous-mêmes qui tournons en sens inverse, de gauche à droite, d'Occident en Orient.

Comme l'amplitude des oscillations du pendule diminue à chaque retour de la sphère, quoique les oscillations demeurent isochrones, le stylet du pendule cesserait bientôt d'entamer les talus. Aussi ne les a-t-on pas prolongés, et lorsque la sphère ne les atteint plus, c'est sur la table circulaire que l'on peut continuer à suivre l'expérience.

La sphère met à peu près 55 minutes pour en parcourir un des secteurs. Cela ferait 32 heures pour exécuter le tour complet de la table et l'ensemble de la course apparente du pendule à la forme d'une spirale ovale.

Il est facile de comprendre que cette forme spirale est due à la décroissance successive de l'amplitude des oscillations. Mais pour étudier la raison de la durée de la course apparente du pendule, il nous faut demander à nos lecteurs de suivre un raisonnement assez rigoureux.

Si l'expérience se faisait au pôle nord, le pendule étant suspendu exactement au-dessus de l'extrémité de l'axe terrestre, une fois ce pendule en mouvement, le plan de ses oscillations restant invariable malgré la torsion du fil, la terre tournerait sous lui de gauche à droite exactement en 24 heures, et les traces laissées sur un champ de sable par le pendule formeraient une spirale ronde tournant en sens inverse du mouvement de rotation de la terre, c'est-à-dire de droite à gauche, et exactement dessinée en 24 heures.

Si, au contraire, l'expérience était faite à l'équateur, elle ne donnerait aucun indice du mouvement de la terre, le plan d'oscillation paraîtrait immobile, l'observateur placé à l'équateur et tournant avec la terre étant toujours dans la même position par rapport au pendule oscillant.

Mais si nous opérons sous une latitude telle que la nôtre, la verticale du point d'attache du fil au lieu de se confondre, comme elle le ferait au pôle, avec l'axe de la terre en gardant une position fixe, participe au mouvement du globe et décrit un cône autour de cet axe. Comme l'action de la pesanteur oblige le pendule à passer constamment par cette verticale, le plan d'oscillation ne peut garder une direction invariable dans l'espace, et en suivant les conséquences de ce principe, Foucault a prouvé que la déviation apparente du plan d'oscillation, par rapport à la trace horizontale de sa position primitive, est proportionnelle au sinus (1) de la latitude, et en établissant sur cette base un calcul rigoureux, on a trouvé qu'à Paris, où la latitude est $48^{\circ} 50' 49''$, la durée de la rotation apparente du plan d'oscillation du pendule doit être exactement 31 heures 47 minutes 14 secondes 6. C'est bien ce que l'expérience constate, puisque la course apparente du pendule dure à peu près 32 heures.

M. D.

(1) On entend par sinus la perpendiculaire menée d'une des extrémités d'un arc sur le rayon qui passe par l'autre extrémité. Le sinus de la latitude est donc la perpendiculaire menée de l'extrémité de l'arc du méridien, sur lequel on mesure la latitude, au rayon terrestre qui rejoint ce méridien quand il coupe l'équateur.

En dernière heure, nous apprenons que M. le docteur Branly, professeur à l'Institut catholique de Paris, dans une séance au Trocadéro, vient d'enlever les applaudissements enthousiastes de près de 5,000 personnes par ses expériences de télégraphie sans fil et surtout par l'expérimentation du perfectionnement merveilleux par lequel il réduit l'électricité à n'agir que sur des récepteurs *accordés* avec son transmetteur. Ce fait supprime toute interception des dépêches et rend tout à fait pratique la télégraphie sans fil. Non, les savants catholiques ne sont pas les derniers parmi les champions de la science.

Chemin de fer de Québec et du Lac St-Jean

Le et après dimanche, le 2 octobre 1902, les trains express partiront du Terminus, rue St-André, Jetée Louise, Québec, et y arriveront comme suit :

DÉPART DE QUÉBEC.—8.05 a. m.—(Grand Nord) tous les jours excepté le dimanche, pour Grand'Mère, Chûtes Shawinigan, Hawkesbury et les stations intermédiaires.

8.25 a. m.—Tous les jours, excepté le samedi et le dimanche, pour Roberval et Chicoutimi.

1.45 p. m.—Pour St-Raymond, dimanche seulement.

5.20 p. m.—Tous les jours, excepté le dimanche, pour St-Raymond et les stations intermédiaires.

7.30 p. m.—Le samedi seulement, pour Roberval et Chicoutimi (avec char d'ortoir pour Chicoutimi.)

ARRIVÉE À QUÉBEC.—7.30 a. m.—Le lundi seulement de Chicoutimi et Roberval.

9.00 a. m.—Tous les jours, excepté le dimanche, de St-Raymond et les stations intermédiaires.

7.00 p. m.—Tous les jours, excepté le dimanche et le lundi, de Chicoutimi et Roberval.

7.40 p. m.—(Grand Nord) tous les jours, excepté le dimanche, de Hawkesbury, Chûtes Shawinigan, Grand'Mère et les stations intermédiaires, Rivière à Pierre, St-Raymond, Lac St-Joseph, Indian Lorette, etc.

9.15 p. m.—De St-Raymond (laissant à 7.50 p. m.) dimanche seulement.

Les sièges et lits dans les chars parloirs et dortoirs se réservent au bureau de F.-S. Stocking.

ALEX. HARDY,

Agent Gén. F. et P.

J.-G. SCOTT,

Gérant-Général.

Constructions scolaires

A plusieurs reprises déjà, *L'Enseignement Primaire* a parlé des constructions scolaires. Nous avons même publié, naguère, une série de plans conformes aux données pédagogiques et aux règles de l'hygiène.

Une des grandes difficultés qui se présentent aux municipalités et aux communautés, c'est le choix des entrepreneurs qui devront construire l'école, le couvent ou le collège.

Aujourd'hui nous prenons la liberté d'annoncer quatre des plus importantes maisons de Québec, parmi celles que dirigent des entrepreneurs. Pour la *charpenterie* et la *menuiserie*, nous recommandons M. F. DE VARENNES, rue St. Olivier ; pour la *plomberie, la ventilation, l'éclairage* (au gaz et à l'électricité), appareils de chauffage, VANDRY & MATTE, coin des rues St-Jean et d'Youville ; pour *peinture et décorations*, (tapisserie, dorure, bronze, vitrage, peinture à fresques, miroirs), GAUTHIER & FRÈRE ; 292, rue St-Joseph ; pour la maçonnerie (pierre ou brique), EMILE CÔTÉ, 360, rue Richelieu. Ces quatre entrepreneurs sont parfaitement connus.

La Revue Canadienne.—Notre confrère montréalais vient d'entrer dans une ère de prospérité qui réjouira tous les amis de notre littérature canadienne-française. A l'avenir, *La Revue Canadienne* sera publiée à 114 pages par mois, dont deux pages pour une gravure hors texte. Un grand nombre de collaborateurs nouveaux feront profiter la revue de leurs talents. Les instituteurs et les institutrices pourront recevoir cette publication moyennant la moitié du prix de l'abonnement.

The Standard of the World

**AMEUBLEMENT
SCOLAIRE**

Comme fabricants de meubles scolaires, nous jouissons d'une renommée bien méritée, et les matériaux, la construction et la perfection générale de nos produits sont hautement appréciés.

Notre NOUVEAU BUREAU SCOLAIRE AVEC SIÈGE SUR BILLES est de beaucoup supérieur à tout autre genre. C'est le seul bureau scolaire ayant un siège mobile qui fonctionne sans bruit.

Notre nouveau bureau à table mobile sur billes est un meuble scolaire unique. On ne demandera plus à l'élève de s'adapter au bureau, mais au bureau de s'adapter à l'élève. L'hygiène et le bien-être des élèves demandent que toutes les écoles soient pourvues de ces bureaux scolaires. Pour catalogues et informations s'adresser à la

**Canadian Office and School
Furniture Co., Ltd. Preston, Ont., Can.**

Références utiles

Librairie Sainte-Anne.— J.-A. Langlais & Fils, 177, rue St-Joseph, Québec.

A vendre à cette librairie :

L'assortiment le mieux varié et le plus complet dans le marché, de fournitures pour écoles et municipalités.

Envoyez vos commandes et elles seront remplies avec soin.

POUR MUNICIPALITÉS : — Blancs et avis publics de toutes sortes, rôle de cotisation, reçus de taxes, avis aux retardataires, livres de caisse, registres pour délibérations, cahiers de recensement, registres pour visiteurs, papeterie, etc.

POUR ÉCOLES : — Tous les livres en usage dans les écoles catholiques, aussi : Cartes géographiques, tableaux noirs, vernis et brosse à tableaux, craie, globes terrestres, codes, buvard, crayons, papier et enveloppes, porte-plumes, plumes, papier foolscap, mucilage, encre, cahiers, ardoises, images, étuis, boîtes à clef, gommes à effacer, boîtes à dessin, règles, etc., etc.

Demandez nos listes de prix ! — Attention spéciale aux commandes reçues par la maille !

Demandez le Journal d'Appel par J.-N. Miller, le seul approuvé par le Département de l'Instruction publique.

Cloches pour écoles, depuis 75 lbs à 250 lbs, prix 12 cts la lb., monture comprise.

Prix spéciaux pour des commandes considérables !

Propriétaires du *Nouveau Cours de Calligraphie canadienne* en 9 cahiers français et anglais, une méthode pratique pour apprendre à bien écrire, le système d'écriture recommandé par les banques et maisons de commerce.

Ed. Marcotte.—Imprimeur-Relieur et Papetier, 82, rue St-Pierre, Basse-Ville, Québec.

Impressions de toutes sortes, tels que livres, circulaires, en-têtes de comptes et de lettres, factums, catalogues, cartes d'affaires, programmes, menus, brochures et journaux illustrés.

Reliure : livre de comptes de toutes sortes, reliure de bibliothèque à des conditions faciles, cartes montées sur toile et vernies. Recherché pour éditions.

La Maison Marcotte relie *L'Enseignement Primaire* pour un grand nombre de municipalités.